



QUE ME DISENT LES PLANTES DANS MA PRAIRIE ?

GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC DES PRAIRIES À FLORE PEU DIVERSIFIÉE D'Auvergne

2

*Comprendre le lien entre
la flore et ses pratiques*



« QUE ME DISENT LES PLANTES DANS MA PRAIRIE ? »

c'est aussi une interface web qui vous permet de dresser un diagnostic agro-écologique en observant les plantes de votre prairie

<https://projets.cbnmc.fr/prairies>



Découvrez le site
en scannant
ce QR code



espèces des pelouses initiales



Pelouses maigres (diversité maximale)



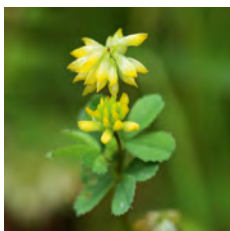
Prairies peu fertiles (diversité maximale)



Violette jaune
Viola lutea



Primevère officinale
Primula veris



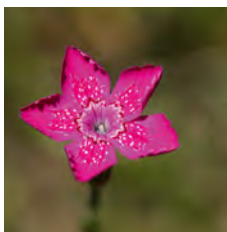
Trèfle douteux
Trifolium dubium



Lotier corniculé
Lotus corniculatus



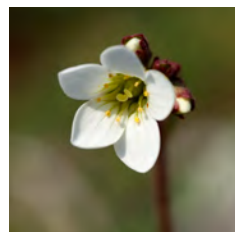
Orchis bouffon
Anacamptis morio



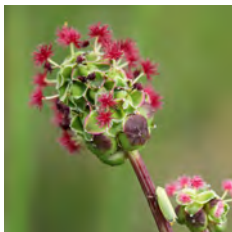
Oeillet à delta
Dianthus deltoides



Liondent hispide
Leontodon hispidus



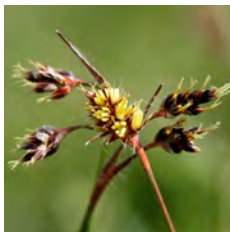
Saxifrage granulée
Saxifraga granulata



Petite sanguisorbe
Sanguisorba minor



Céraiste stricte
Cerastium arvense
subsp. *strictum*



Luzule des champs
Luzula campestris



Scorzonère des prés
Scorzonera humilis

espèces des prairies moyennes



Prairies moyennement fertiles

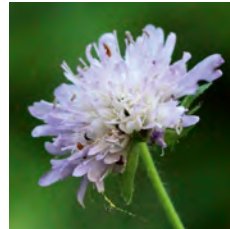
(équilibre agro-écologique)



Gaillet vrai
Galium verum



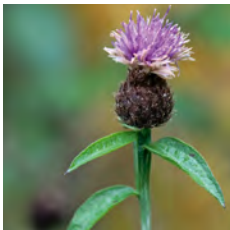
Petit Rhinante
Rhinanthus minor



Knautie d'Auvergne
Knautia arvensis



Sauge des prés
Salvia pratensis



Centaurées
Centaurea sp.



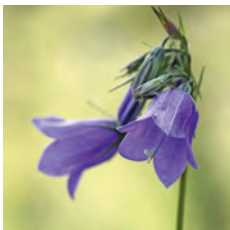
Cistre, Fenouil des Alpes
Meum athamanticum



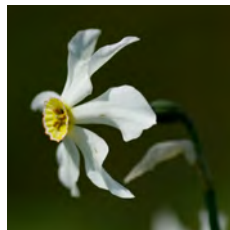
Raiponce en épi
Phyteuma spicatum



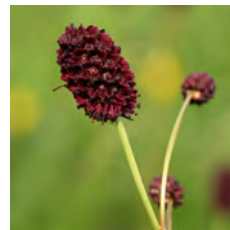
Renoncule bulbeuse
Ranunculus bulbosus



Campanule à feuilles
lancéolées
Campanula scheuchzeri
subsp. *lanceolata*



Narcisse des poètes
Narcissus poeticus



Sanguisorbe officinale
Sanguisorba officinalis



Grande marguerite
Leucanthemum
gr. *vulgare*

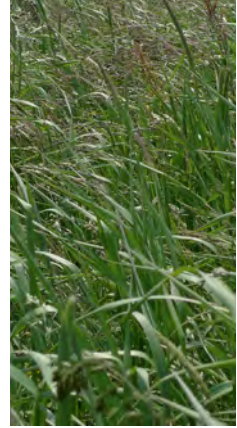


espèces des milieux riches



Prairies fertiles à très fertiles

(faible diversité)



Prairies perturbées



p. 37

Cerfeuil des bois
Anthriscus sylvestris



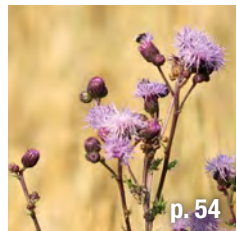
p. 43

Stellaire intermédiaire
Stellaria media



p. 62

Brome mou
Bromus hordeaceus



p. 54

Chardon des champs
Cirsium arvense



p. 58

Lamier pourpre
Lamium purpureum



Ivraie vivace
Lolium perenne



p. 60

Patience crépue
Rumex crispus



p. 71

Ortie dioïque
Urtica dioica



p. 38

Grande Berce
Heracleum sphondylium



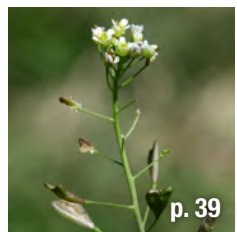
p. 47

Pissenlit
Taraxacum sect. ruderalia



p. 73

Plantain majeur
Plantago major



p. 39

Capselle bourse-à-pasteur
Capsella bursa-pastoris

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 <i>Quelle approche de la prairie et quelle stratégie de l'éleveur en terme de construction de la ressource fourragère ?</i>	4
CHAPITRE 2 <i>Comment appréhender les dynamiques végétales de sa prairie ?</i>	10
CHAPITRE 3 <i>Une approche d'inventaire et de diagnostic de ma prairie</i>	15
CHAPITRE 4 <i>Guide de reconnaissance des espèces indicatrices de prairies perturbées</i>	32
POUR CONCLURE	76



*À Laurent Seytre,
qui aura semé,
avec tant d'humilité,
des graines dans nos prés.*

INTRODUCTION

Les prairies permanentes, socle de l'élevage et des paysages, mobilisent aujourd'hui de nombreux acteurs dans une perspective d'autonomie fourragère, de produits de terroir de qualité, et de préservation d'un patrimoine identitaire précieux.

Si le volume 1 du guide « **Que me disent les plantes dans ma prairie ?** » s'est attaché à présenter les espèces caractéristiques de prairies naturelles à forte diversité au sein des exploitations, ce volume 2 présente des espèces de prairies à faible diversité, indicatrices de perturbations. Elles sont à la base d'un diagnostic de l'évolution de la prairie permanente, en lien avec les pratiques et les facteurs environnementaux.

Ce guide est destiné, en premier lieu, aux éleveurs, architectes en chef de la prairie, qui guident son façonnement par leur maîtrise des pratiques culturelles et du troupeau. La compréhension du fonctionnement de la prairie, support de travail quotidien, permet d'adapter les pratiques, en fonction des résultats attendus et du contexte environnemental dans lequel elle se trouve.

Le premier chapitre recense les principales questions que se posent les éleveurs tant sur l'observation que sur la gestion de leurs prairies.

Le contexte écologique et les pratiques sélectionnent la flore présente et l'utilisation qui peut en être faite. Selon les objectifs de ressource fourragère tant quantitatifs que qualitatifs que se fixe l'éleveur à l'échelle de son exploitation, un ajustement de l'organisation de la ressource selon le potentiel de chaque prairie est alors envisageable.

Le second chapitre permet d'aborder le fait qu'une prairie évolue dans le temps sous influence de facteurs climatiques, de la fertilisation et de la pression de pâturage.

Certaines plantes sont indicatrices, au regard de leur exigence, de pratiques et de conditions climatiques sélectives. En complément, une lecture par groupe d'espèces permet de conforter le diagnostic.

Le troisième chapitre présente **une méthode de diagnostic pour des prairies permanentes**, d'une certaine surface, avec une topographie relativement homogène.

Le dernier chapitre est consacré à la **reconnaissance d'une quarantaine d'espèces indicatrices permettant de réaliser le diagnostic**. ■



Chapitre 1

QUELLE APPROCHE DE LA PRAIRIE ET QUELLE STRATÉGIE DE L'ÉLEVEUR EN TERME DE RESSOURCE FOURRAGÈRE ?

L'objet à traiter est en l'occurrence la prairie mais pas forcément toutes les prairies, nous le verrons par la suite.

Quelle est l'approche de l'éleveur, sa perception de la prairie, quelles sont ses interrogations principales au regard d'un contexte socio-économique et environnemental fragile, quelle est sa stratégie, quels sont ses objectifs sur une parcelle donnée ?

LES PRINCIPALES QUESTIONS QUE SE POSENT LES ÉLEVEURS

Ces questions ont été abordées avec eux, en comité technique¹ lors de la première édition du guide en 2014. **La version actuelle n'aura pas vocation à répondre à toutes les interrogations, mais apportera des pistes de réflexions pour certaines.**

Les questions les plus fréquentes recueillies auprès d'éleveurs sont souvent centrées sur le système global d'exploitation :

- Comment gérer mes prairies au mieux pour avoir une autonomie fourragère ?
- Quel rôle joue cette prairie dans mon système ? Quelle production attendue de ma prairie dans mon système ?
- Comment gérer des « espèces explosives » type rumex ?
- Recherche de diversité, et d'association graminées/légumineuses
- Quel est le « déséquilibre » de la prairie et comment on « rééquilibre » ?
- Qu'indique cette plante ?
- Comment faire pour garder une biodiversité et avoir un fourrage de qualité ?
- Comment garantir le bon état de santé de son troupeau en fonction de la prairie ? Question de sécheresse ou, à l'opposé de pluviométrie excessive : comment réagir une année très sèche ou une année très humide ?

1. La liste des personnes en fin de document.



De manière générale, les maîtres mots sont de mettre à disposition des supports de connaissance et de méthode pour **connaître, réagir, adapter ses pratiques aux potentialités de sa prairie.**

Tout l'objet de ce guide réside dans ces trois derniers mots, qui vont guider la démarche méthodologique pour réaliser **un diagnostic de l'état de la prairie, basé sur une connaissance de sa flore** ainsi qu'une analyse pour envisager une amélioration ou pas.

DEUX APPROCHES DIFFÉRENTES POUR ABORDER SA PRAIRIE : CURIEUSE OU STRATÉGIQUE

La prairie naturelle est vue par les éleveurs tantôt comme une véritable culture qui nécessite une gestion précise, tantôt comme un couvert « naturel » qui pousse « tout seul » (Frappat, 2014) sans prise sur sa production et son évolution. En Auvergne, la seconde semble majoritaire compte tenu du contexte des exploitations souvent contraignant (topographie et mécanisation difficile, climat...).

D'autre part, dans de nombreuses enquêtes (Frappat, 2014), il ressort que « l'herbe peut être un non-sujet, une ressource annexe qui intéresse peu sur le plan technique ».

La posture des éleveurs vis-à-vis de la prairie peut être très variable : des apprentis aux connaisseurs motivés, le guide tente de répondre à ces différentes perceptions :

■ Une approche « curieuse » :

Il s'agit d'attirer le regard de l'éleveur sur la flore de sa parcelle, de le faire s'interroger et réagir en fonction.

■ Une approche « stratégique » :

Il s'agit de répondre à une interrogation que se pose l'éleveur sur une ou des parcelle(s) ciblée(s) **car il observe des changements** (ex : modification de la phytionomie et/ou de la composition floristique, baisse ou hausse de productivité, envahissement par une espèce, vieillissement...) **ou parce qu'il souhaite se fixer un nouvel objectif de production avec**

une attente différente par rapport à l'état actuel. Dans le premier cas, compte tenu des observations de la flore, il sera amené à se poser la question « que puis-je faire pour remédier à cette situation ». Dans le second cas, il se posera la question de ce qu'il peut faire pour que la prairie actuelle évolue vers le résultat qu'il attend.

Les deux approches nous paraissent complémentaires : la première vise plutôt une orientation des pratiques alors que la seconde vise un accompagnement dans le changement, en gardant à l'esprit la question principale : **Que me disent les plantes dans ma prairie ?**

L'éleveur se fixe naturellement des objectifs sur ses parcelles, souvent dépendants du contexte local (climat, substrat...), des caractéristiques et de la conduite de son cheptel, du rôle attribué à la parcelle : ses objectifs sont variés mais un des plus courants reste une augmentation de la productivité de la prairie.

Ainsi, un des points cruciaux de la gestion d'une prairie est la construction de la ressource fourragère, qui va se déterminer, une fois les objectifs, dédiés à une parcelle, clarifiés. Ces objectifs se définissent de manière cohérente avec les pratiques que l'éleveur pourra appliquer sur la parcelle et en fonction des autres parcelles de l'exploitation.

COMPRENDRE LE CONTEXTE ÉCOLOGIQUE DE SA PRAIRIE POUR MIEUX COMPRENDRE SA VÉGÉTATION

Bien souvent, quand un éleveur parle de sa prairie, il évoque en premier lieu, et naturellement, le contexte de la parcelle : « c'est une parcelle froide, l'herbe pousse tard », « le sol est lourd, argileux, on n'y met pas les bêtes avant juin », « elle est sableuse, très séchante en été, difficile d'y faire du regain ». La plupart du temps, certains facteurs du milieu qui sont discriminants pour l'établissement de la végétation de la prairie, sont connus mais pas forcément tous. C'est pourtant un ensemble plus large de facteurs, qui permet de mieux analyser et comprendre pourquoi telle flore est installée et comment elle peut évoluer.

Il nous paraît important de rappeler quels sont ces facteurs écologiques naturels déterminants, qui définissent les terroirs, en vue de mieux cerner quelles seront les possibilités envisagées d'évolution de la végétation ainsi que celles qui sont vouées à l'échec.

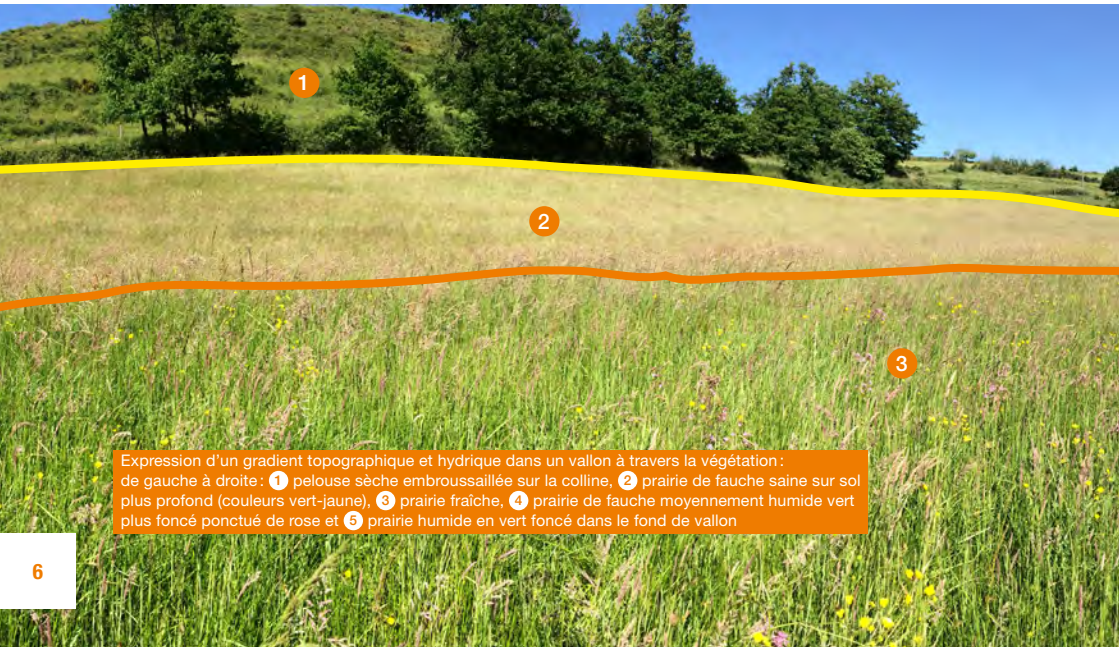
Les principaux facteurs écologiques à prendre en compte sont :

- **Le climat** : qui est conditionné par l'altitude (étage de végétation : du planitiaire au subalpin), l'exposition (chaude au sud,

froide au nord), le macroclimat (à l'échelle d'une région), le mésoclimat (à l'échelle de vallées, de versants...), voire le microclimat (prairie cernée de haies, piquetée de rochers...). Ces conditions déterminent principalement la température et l'humidité atmosphérique, qui induisent la présence de plantes adaptées.

- **La roche-mère**, qui en géologie va définir le substrat, c'est-à-dire la couche altérée à l'origine du sol. Dans notre région, les grands types de substrats sont : cristallins (granit), volcaniques (basalte), sédimentaires détritiques (sablo-argileux), sédimentaires carbonatés (argiles, marnes, calcaires) et alluvionnaires récents (dépôts des grandes rivières).

- **La topographie**, qui détermine notamment l'épaisseur du sol mais aussi indirectement l'humidité. En l'occurrence, les sols seront naturellement peu épais et donc peu riches en nutriments sur des sommets ou croupes, et de plus en plus épais en se dirigeant vers les vallons avec un gradient de fertilité pouvant être naturellement plus important.



Expression d'un gradient topographique et hydrique dans un vallon à travers la végétation : de gauche à droite : 1 pelouse sèche embroussaillée sur la colline, 2 prairie de fauche saine sur sol plus profond (couleurs vert-jaune), 3 prairie fraîche, 4 prairie de fauche moyennement humide vert plus foncé ponctué de rose et 5 prairie humide en vert foncé dans le fond de vallon

Bien entendu, à l'échelle locale, les facteurs du milieu qui s'ajoutent à ces grands facteurs peuvent être nombreux et souvent liés aux pratiques :

- Caractéristiques physico-chimiques du sol, liés à différents processus (pratiques : fertilisation, amendement, pression de pâturage pouvant induire un tassement ; processus allélopathiques ; invasion de rats taupiers...).

- Conditions des parcelles voisines : par exemple une prairie de fond de vallon cernée par des prairies fertilisées, aura tendance naturellement à être plus fertile.

La combinaison de ces facteurs conditionne naturellement la végétation et des dates d'utilisation différentes.

VERS UNE CONSTRUCTION DE LA RESSOURCE FOURRAGÈRE AU REGARD DU CONTEXTE DE LA PRAIRIE ET DE SES OBJECTIFS

Pour rappel, en termes de fourrage dans une prairie, les **graminées** (famille des Poacées) et **légumineuses** (famille des Fabacées) sont souvent les premières plantes identifiées et mises en avant.

Puis viennent **d'autres plantes diverses à fleurs**, regroupant une grande diversité de familles.

L'éleveur cerne ainsi les composantes végétales principales de cet écosystème.

Au sein de ces composantes, pourront être définies **des plantes bonnes, passables ou mauvaises fourragères**. Elles déterminent alors la qualité des fourrages produits.





Mélange Crételle (graminée), Trèfle (Légumineuse) et Porcelle (diverse) dans une pâture

Précisons que ce guide n'a pas vocation à décrire la qualité fourragère des principales espèces prairiales.

Les principales espèces constitutrices du fourrage au sein des grands groupes présentés ci-avant, ont été récemment classées en types fonctionnels en fonction de leurs caractéristiques foliaires (grandes feuilles, petites feuilles...) et de leur phénologie (cf. volume 1). Cette classification permet ainsi d'identifier des grands types fonctionnels de prairies selon leur précocité et leur productivité, élément important pour une meilleure compréhension de la végétation et du système.

La ressource fourragère n'existe pas en elle-même, elle est la résultante des interactions entre troupeau, pratiques, le couvert végétal et le milieu. Elle se construit au regard des objectifs que se donne l'éleveur et de la prise de risque qu'il se fixe.

Ainsi, l'objectif de production associé à la ressource fourragère est qu'elle soit en quantité suffisante, tout au long de l'année, appétente et équilibrée en nutriments. Les besoins en fourrages des animaux s'estiment à partir de la composition du troupeau.

Un extrait d'une référence de l'Association Française pour le Pastoralisme (AFP, 2016) dit très justement que la gestion des ressources fourragères nécessite beaucoup de savoir-faire et de capacités d'anticipation

de la part de l'agriculteur pour choisir ses ressources fourragères, dimensionner leurs surfaces et planifier leur mode de valorisation afin d'être assez flexible face aux fluctuations du climat. Au-delà des quantités de fourrages offertes, cette gestion doit aussi prendre en compte leur qualité à travers la valeur alimentaire.

Selon les mêmes auteurs, la gestion des ressources fourragères s'appuie sur les principes de l'agroécologie lorsqu'elle s'inscrit dans un système basé sur la diversité biologique des ressources végétales dont la complémentarité dans le temps et l'espace contribuent à l'autonomie des élevages.

L'utilisation de la méthode d'autodiagnostic de la végétation présentée au chapitre 3 souhaite ainsi s'inscrire dans une démarche plus globale de compréhension d'une tendance dynamique de l'état agro-floristique de la parcelle et de ce qui a pu induire cet état. À partir de cette analyse, des pistes de changements de pratiques peuvent être envisagées pour une mise en œuvre en cohérence avec les objectifs de l'éleveur et au regard des autres parcelles présentes sur l'exploitation.

La construction de la ressource fourragère de la prairie doit donc se baser sur la compréhension du contexte de la parcelle (partie précédente), de l'observation de la flore actuelle qui renseignera notamment sur

la physiologie de la pousse d'herbe, de la conduite du troupeau via la motivation alimentaire ainsi que sur l'organisation de son parcellaire pour prévoir la gestion.

La conduite des parcelles sera guidée avant tout par l'objectif de l'éleveur, différent d'un éleveur à l'autre et d'une parcelle à l'autre selon les conditions locales, comme :

- favoriser un report sur pied, via une meilleure gestion des refus, permettant d'avoir une disponibilité alimentaire sur une plus large période,
- augmenter la végétation productive de la parcelle,
- valoriser des broussailles pour compléter le menu et favoriser un abri pour l'herbe,
- diversifier la ressource prairiale,
- etc.

On citera par exemple la gestion des espèces tardives (Molinie, Canche cespiteuse, Nard raide) qui peuvent constituer un stock hivernal : ainsi, le Brachypode penné, espèce des pelouses-ourlets à tendance calcicole,

est une très bonne espèce qui peut être consommée à l'état sec à l'automne ou en hiver et qui sera généralement refusée en vert au printemps.

De manière générale aussi, il est important de rappeler que l'utilisation de la prairie se raisonne en fonction de la période d'utilisation : par exemple, les terrains plus humides devront faire l'objet d'une attention toute particulière au printemps en vue d'éviter un compactage du sol trop important via la mise au pré du troupeau par temps très humide. De même, il est conseillé d'éviter de multiplier les passages mécaniques sur une parcelle (épandage du lisier + épandage d'engrais + gestion des refus...), au risque de retrouver une flore perturbée de sols à nus et tassés.

Enfin, nous invitons vivement le lecteur à consulter les différentes fiches techniques Patur'ajust, consultables sur internet, qui illustrent très bien, à l'aide d'exemples concrets la gestion de l'herbe ainsi que des milieux moins typiques (broussailles...). ■



Pâturage du Brachypode sur un coteau sec en bord de Limagne

COMMENT APPRÉHENDER LES DYNAMIQUES VÉGÉTALES DE SA PRAIRIE ?

L'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE DE LA PRAIRIE

Diagnostiquer l'état de la prairie n'a pas de sens si on ne prend pas en compte la notion d'«équilibre dynamique». Elle exprime **le fait que la prairie est en perpétuelle transformation, tout en conservant au final ses caractéristiques agronomiques et floristiques**. Ceci résulte de l'influence des facteurs de l'environnement (variations inter-annuelles et intra-annuelles du climat...) mais aussi des facteurs anthropiques (pratiques souvent variables, utilisation ponctuelle modificatrice...).

Cependant, **cet équilibre dynamique peut être bouleversé en cas de perturbation du système prairial**, c'est-à-dire de changement brusque dans les facteurs de l'environnement ou anthropiques.

On pourra ainsi définir la **durabilité d'une prairie** par sa capacité à revenir vers son état de référence après une perturbation, par la persistance à long terme de sa structure et de son fonctionnement.

L'évaluation de l'équilibre dynamique agro-floristique d'une prairie peut se faire sur le terrain à travers l'observation des critères suivants :

- **Sa composition floristique** avec la présence des trois composantes végétales, adaptées aux caractéristiques du milieu et d'utilisation. Cette composition est optimale lorsque la prairie comporte :
 - **entre 50 et 70 % de bonnes graminées** (Dactyle aggloméré, Fétuque, Avoine élevée...) qui assurent un gazon dense et productif ;
 - **entre 10 et 30 % de légumineuses** qui améliorent la qualité fourragère des herbages ;

- **entre 10 et 30 % d'autres plantes (diverses)** qui donnent de l'appétence au fourrage.

■ **Sa structure verticale et horizontale :**

- **la structure verticale** : plus le nombre de strates de végétations est important (>3) et plus la diversité du fourrage sera appréciable.
- **la structure horizontale**, qui peut être définie par la densité de végétation : une densité forte met en avant une forte biomasse et donc une production plus importante. A contrario, si des espaces importants (ou des éclaircies) entre les pieds ou du sol à nu existent, cela indique une perturbation. **Ainsi, un des points cruciaux de la gestion d'une parcelle est de favoriser la densité du couvert herbacé de façon à éviter l'apparition d'espèces indésirables comme des annuelles non fourragères.**

Dans la méthode diagnostic,

on va alors apprécier l'état de la prairie via des tendances d'évolution : vers un équilibre agro-écologique voire un optimum agro-écologique ou a contrario vers une prairie productive peu diversifiée, voire une prairie perturbée (se référer à «ma prairie en trois coups d'œil» dans le volume 1).

LIENS ENTRE FACTEURS DU MILIEU, INDUITS OU NON PAR LES PRATIQUES ET DYNAMIQUES VÉGÉTALES DE LA PRAIRIE

Les facteurs du milieu peuvent être modifiés par les pratiques agricoles, qui ont un effet direct sur les caractéristiques physico-chimiques du sol. Ainsi, indirectement, la flore présente sur une parcelle est en lien avec les pratiques.

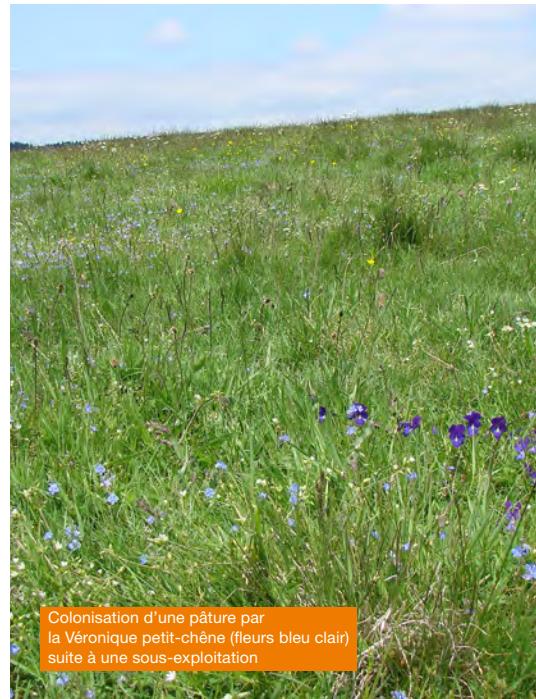
Les plantes présentes dans les prairies ne réagissent pas toutes de la même manière aux pratiques. **Il s'agit de compétitions perpétuelles entre espèces pour coloniser le milieu. Certaines sont plus adaptées aux milieux pionniers comme les espèces annuelles et profiteront donc de dégradation du couvert herbacé, par notamment un surpâturage ou des pullulations de rats taupiers. D'autres, plus sociales vont coloniser la prairie en cas d'abandon comme le Brachypode penné ou la Fougère aigle.**

Les pratiques agricoles ont donc une influence majeure sur des facteurs du milieu, qui auront eux-mêmes un effet sur l'évolution de la flore de la prairie et sa stabilité ou son instabilité.

La végétation de la prairie a tendance à évoluer selon deux gradients en fonction des pratiques : un gradient trophique, déterminé selon les apports amenés sur la parcelle (fertilisation, fumure) et un gradient de dynamique naturelle, lié à une pression de pâturage très faible et donc une sous-gestion de la parcelle, qui amènera progressivement la prairie à évoluer vers des stades d'enfrichement, voire de boisement.

Dans ce guide, il a été fait le choix de traiter les principales pratiques ou facteurs du milieu à effet significatif sur les dynamiques végétales : fertilisation-fumure, pression de pâturage, période d'utilisation, pullulations de rats-taupiers, sécheresses.

Pour avoir un effet significatif sur l'évolution de la flore, ces pratiques ou facteurs doivent présenter un excès positif ou négatif et généralement de manière répétée. Ainsi, ce n'est pas un excès de fertilisation azotée qui aura un effet important sur la flore une année n, mais bien la répétition de cette même fertilisation sur une certaine période qui modifiera à moyen terme la flore de la parcelle et sélectionnera des espèces plus productives et donc aura pour conséquence de diminuer la richesse et la diversité floristique de la parcelle.



Colonisation d'une pâture par la Véronique petit-chêne (fleurs bleu clair) suite à une sous-exploitation



Développement important de la Crête-de-coq (fleurs jaunes) dans une prairie de fauche maigre, suite à des épisodes de sécheresse qui fragilisent les graminées, devenues plus sensibles au parasitage.



Développement de Patiences à feuilles obtuses dans des trouées du couvert suite à un compactage du sol en contexte très fertilisé

DES PLANTES INDICATRICES, OUI MAIS DE QUOI ?

Les plantes réagissent aux changements de pratiques et certaines plus que d'autres : on les appelle plantes indicatrices. Ces plantes indicatrices sont des espèces facilement

reconnaissables dont la présence donne une indication sur une ou plusieurs caractéristiques naturelles du milieu (sol, climat, altitude) ou dues aux actions de l'homme.

Le choix des espèces

Il nous a paru pertinent en vue d'apporter des pistes d'amélioration à l'éleveur, de sélectionner **des espèces indicatrices de perturbations. Ce sont elles qui vont nous aiguiller sur l'état de la prairie, en référence à son équilibre dynamique. Il peut s'agir d'espèces dites inhabituelles dans une prairie.**

Compte tenu des différents impératifs inhérents au projet, une sélection des espèces a dû être réalisée à travers différents filtres. **Ainsi ne seront retenues que des espèces de prairies permanentes saines ou humides, de fauche, pâture ou estive et de plus de dix ans.**

Les critères marquant une perturbation, validés en comité technique pour la sélection des espèces, sont les suivants :

- Fertilisation organique ou minérale : inégale répartition, surfumure, surfertilisation...
- Pâturage : Surpâturage (surexploitation), sous-pâturage (extensification), chargement non homogène...
- Fauche : pluralité des fauches
- Pullulation de campagnols terrestres (rats taupiers)
- Pratiques mécaniques...

À noter que les espèces prairiales à large amplitude ont généralement été écartées.



Estive peu pâturée, envahie par la Fougère aigle

La sélection des espèces indicatrices propres à notre méthode, bien que non basée sur une analyse statistique, a été réalisée parmi près de 400 relevés phytosociologiques de prairies d'Auvergne. Un regroupement par lot d'espèces et un rapprochement des différents relevés similaires a permis de faire ressortir les espèces les plus fréquentes dans les prairies les plus déséquilibrées.

Ce sont donc 39 espèces ou groupes d'espèces qui ont été sélectionnées en vue de réaliser le diagnostic et qui font l'objet d'une fiche descriptive. Notons que les espèces ligneuses indicatrices d'une extensification ne font pas l'objet de fiches descriptives mais sont prises en compte dans la démarche de diagnostic.

Une approche par groupe sociologique d'espèces

Une plante ne peut être indicatrice à elle seule, il est donc essentiel d'avoir une approche diagnostic par groupe sociologique d'espèces.

Une première phase de sélection nous a permis de mettre en évidence trois grands groupes d'espèces :

- **De litière (matières mortes des végétaux : paille issue de fumiers, plantes fanées non consommées),**

- **De sols riches en matière organique ou minérale,**
- **De sols tassés ou compactés et affectonnant la litière.**

Le test des seuils de la méthode diagnostic² a mis en évidence des fortes disparités en fonction des espèces qui ne réagissaient pas avec les mêmes seuils.

2. Deux formations ont permis de tester la méthode avec des éleveurs et des étudiants du lycée de Rochefort Montagne au printemps et à l'automne 2014 dans deux exploitations agricoles.



Litière laissée sur place dans une prairie après fauche des refus

Une deuxième phase de sélection a finalement permis de scinder les trois groupes précédents en **sept groupes sociologiques d'indication**, qui permettront une analyse des résultats du diagnostic :

- **Des espèces « alerte »** notées hors tumulus de terre, qui sont bien souvent des espèces non prairiales mais plutôt affiliées aux friches rudérales.
- **Des espèces à large amplitude**, c'est-à-dire habituellement présentes dans toutes les prairies, mais qui peuvent exploser en cas de changement de pratiques.
- **Des espèces indiquant un excès de matière organique ou de nutriments.**
- **Des espèces indiquant un tassement ou un compactage du sol en contexte fertile.**
- **Des espèces indiquant un excès de litière.**
- **Des espèces ligneuses et la fougère aigle.**
- **Des graminées sociales, qui peuvent constituer des grandes colonies dans les pelouses ou estives.**

Bien que classées telles quelles dans la grille d'analyse p. 28, il convient de se reporter à chaque fiche descriptive pour prendre connaissance des indications renseignées par chaque espèce. ■



Communauté d'espèces de milieux tassés : Plantain majeur, Renouée des oiseaux et Pâturin annuel

Prairie temporaire de plus de dix ans au fond graminéen homogène : le rose clair révèle une abondance de la Houlique laineuse, espèce indigène non semée, indiquant une diversification naturelle de la prairie.

Chapitre 3

UNE APPROCHE D'INVENTAIRE ET DE DIAGNOSTIC DE MA PRAIRIE

DOMAINE D'APPLICATION DE LA MÉTHODE

Quelles parcelles à l'échelle de l'exploitation ?

Les prairies n'ont pas toutes le même rôle au sein d'une exploitation, notamment les parcelles les plus proches du siège d'exploitation qui joueront un rôle de « reposoir » (parcelles parking) ou de « stock ». Leur utilisation fréquente, où la marge de manœuvre est faible, va induire une flore particulière, indicatrice de ce régime d'utilisation et il sera dans la plupart des cas difficile de proposer des mesures d'amélioration car elles assurent un rôle de sécurité et de proximité : **le guide n'a donc pas vocation à traiter ce type de parcelles.**

Néanmoins, si l'éleveur le souhaite, il pourra, en toute connaissance de cause, essayer de diagnostiquer certaines de ces parcelles à l'aide du guide, s'il observe vraiment des changements particuliers : sol à nu, envahissement par une espèce.

La méthode devra être utilisée sur des systèmes relativement stabilisés, ce qui exclut les prairies temporaires de moins de 10 ans. **Le diagnostic devra se concentrer sur les prairies naturelles saines et les prairies temporaires de plus de 10 ans.**

Et les prairies humides ?

Concernant les prairies humides, compte tenu d'une fonctionnalité complexe, liée à de multiples facteurs (topographie, hydrologie...), combinée aux pratiques menées sur la parcelle, il ne nous paraît pas pertinent de proposer une méthode diagnostic sur celles-ci, en l'état actuel des connaissances. Néanmoins, nous invitons l'utilisateur de ce guide à se référer aux fiches espèces de la liste d'espèces suivantes

potentiellement présentes en prairies humides, qui peuvent donner des pistes d'indications de perturbations.

Le paragraphe « ma prairie perturbée en un coup d'œil » permet de se représenter également des exemples les plus fréquents de prairies humides perturbées, que l'on trouvera plus fréquemment en moyenne montagne.

Angélique des bois	p. 36
Cirse des champs	p. 54
Canche cespiteuse	p. 64
Houlque molle	p. 66
Jonc épars et/ou Jonc glauque	p. 68
Molinie bleue	p. 69
Potentille rampante	p. 49
Renoncule âcre	p. 50
Renoncule rampante	p. 51
Oseille crépue et/ou Oseille à feuilles obtuses	p. 60
Ortie dioïque	p. 71
Véronique petit chêne	p. 44

Où sur ma parcelle ?

Une parcelle d'exploitation peut-être très variée du point de vue de sa topographie, de son humidité, de son ombrage, d'autant plus dans nos régions de moyenne montagne. Cette diversité de profil fait la richesse de la parcelle, mais induit des contraintes sur le mode d'exploitation, avec comme exemple, les végétations du fond ne seront pas forcément exploitables au même moment que celles de la butte.

Dans ce paragraphe, nous voulons attirer l'attention sur le fait qu'il sera difficile dans

la plupart des cas de diagnostiquer les fonds de vallon, les dépressions, cuvettes ou lisières, ou les parcelles entièrement concernées par de tels contextes. Ces zones présentent généralement des végétations de milieux naturellement riches car accumulant de la matière organique (issue de lessivage des versants, de l'accumulation de feuilles mortes en bord de haie...). Ces secteurs-là bénéficient eux aussi d'une faible marge de manœuvre car fortement influencés par le contexte périphérique.

À noter également que les très petites parcelles (<1 000 m²) cernées par des haies seront difficilement analysables car l'effet lisière procuré par la haie s'appliquera bien souvent à l'ensemble de la parcelle.

Domaine d'application, en synthèse :

- Ensemble des territoires d'Auvergne
- Sur prairies naturelles saines, et prairies de plus de 10 ans
- Hors parcelles de « reposoir » ou parcelles parking.
- Hors secteurs de fond de vallon, dépressions, lisières

**RICHESSSE
EN NUTRIMENTS**



Prairie avec gradient de fertilité s'exprimant selon le versant :

- on devine sur le versant, au premier plan, quelques pieds de Grande Berce et de Cerfeuil des bois, marquant une fertilisation modérée du milieu ;
- en bas de versant, au second plan, se dessine un couvert dense blanc de Cerfeuil des bois, exprimant l'accumulation de nutriments. Il s'agit là d'une niche écologique primaire pour le Cerfeuil, c'est à dire une zone naturellement riche où s'écoule l'eau.

MA PRAIRIE EN COULEURS

Nous proposons dans un premier temps de porter un regard rapide sur la parcelle en vue d'estimer visuellement la diversité de fleurs, via l'abondance et le nombre de couleurs de fleurs observées (Orth D., 2010). **Cette démarche permet de guider l'éleveur en termes de diagnostic et de reconnaissance des espèces vers le volume 1 ou 2 du guide.**



Blanc-jaune ou rose-violet ?

Ces deux mariages de couleurs sont souvent très révélateurs visuellement: le premier indiquera une prairie peu diversifiée, héritée de perturbations répétées, alors que le deuxième indiquera une prairie souvent très diversifiée, gage d'un foin de qualité.



MA PRAIRIE PERTURBÉE EN UN COUP D'ŒIL

Dans ce chapitre sont illustrés quelques grands exemples de prairies perturbées saines ou humides, fréquentes sur notre territoire auvergnat :



Estive de l'Aubrac surpâturée, envahie par le Cirsie laineux



Prairie de fauche de montagne très fertilisée en lisier, dominée par le Cerfeuil des bois



Pacage de basse altitude assez pâturé, colonisé par la Pâquerette



Prairie de fauche de moyenne altitude assez fertilisée, à Brome mou et Pissenlit



Pelouse d'altitude des Hautes-Chaumes du Forez surpâturée, dominée par le Nard raide



Prairie de fauche, très fertilisée en lisier, fleurie de Pissenlits au printemps



Prairie humide dominée par le Juncus épars en contexte surpâturé et fertile



Prairie tourbeuse abandonnée à Molinie bleue en contexte maigre



Prairie humide abandonnée à Canche cespiteuse en contexte de battance de nappe, sur sol à texture argileuse



Prairie humide abandonnée à Angélique des bois en contexte moyennement fertile

L'AUTODIAGNOSTIC

La méthode d'autodiagnostic présentée dans ce guide est basée sur le principe du relevé de l'**abondance des espèces et groupes d'espèces et non de la présence d'une seule espèce.**

Cette méthode se base sur un **inventaire et un diagnostic rapide, qui ne prennent pas plus d'une demi-heure** lorsqu'on s'est familiarisé avec les espèces, globalement faciles à identifier.

Pour une analyse plus succincte, vous pouvez vous rendre en tout début d'ouvrage ou en fin d'ouvrage afin de repérer immédiatement les espèces phares sur les diagrammes présentés.

La démarche que l'éleveur devra suivre afin de diagnostiquer sa prairie se décompose en deux temps : une première phase d'initiation à la reconnaissance des espèces du guide et une deuxième phase constituée de quatre étapes successives, organisées selon le schéma de la page suivante.

Les étapes du diagnostic sont décrites par la suite.

INITIATION 1 : FAMILIARISATION AVEC LES ESPÈCES

Je me familiarise avec les espèces décrites dans le guide de l'aide de la clé de détermination (p. 35) et des monographies (p. 38), en parcourant les friches, bords de chemins, lisières, où ces espèces sont très fréquentes.

INITIATION 2 : REPÉRAGE DANS LA PARCELLE

Je parcours l'ensemble de la parcelle que je souhaite diagnostiquer afin de repérer les espèces indicatrices du guide présentes.

ÉTAPE 1 : L'INVENTAIRE

Je répertorie les espèces dominantes de ma prairie selon la méthode d'inventaire (p. 26).

ÉTAPE 2 : ANALYSE DE L'INVENTAIRE

Je réalise le diagnostic de ma prairie à travers deux outils : une analyse fourragère succincte et un diagnostic des perturbations basé sur la grille d'analyse d'inventaire (p.28).

ÉTAPE 3 : INTERPRÉTATION PAR RAPPORT AUX PRATIQUES

J'interprète l'état de la prairie au regard de mes pratiques sur la parcelle en me servant du tableau (p. 29).

ÉTAPE 4 : MA PRAIRIE DANS MON SYSTÈME.

Je resitue ma parcelle au sein de mon système d'exploitation afin d'aiguiller sur la priorité de changements de pratiques en fonction de l'étape 3.

ÉTAPE 1 : L'INVENTAIRE

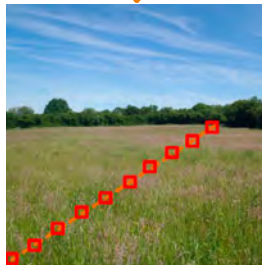
Présentation du protocole d'inventaire, extrait de la méthode THEAU *et al.*, 2010.

Rappel avant inventaire :

- La période d'inventaire **la plus favorable se situe entre début mai et fin juillet** (en automne et hiver : absence de certaines parties de la plante ou morphologies particulières dues au pâturage ou à la fauche).
- Prendre en compte le ou les faciès dominant(s) de la parcelle.
- Éviter les lisières ou bords de parcelle.



Je détermine d'abord une ligne virtuelle sur la diagonale de ma parcelle



Je vais suivre cette ligne virtuelle en faisant dix arrêts bien répartis le long de la ligne.



Chaque arrêt fait l'objet d'un **relevé de la flore sur un carré de 40 cm de côté** (= longueur de deux mains jointes).

MÉTHODE DE RELEVÉ DE LA FLORE À PARTIR DE LA FICHE INVENTAIRE (p. 26)

- Je distingue au sein de chaque catégorie botanique (graminées, légumineuses, diverses, ligneux bas) :
 - les espèces indicatrices du guide, **notées individuellement**.
 - et les autres espèces de prairie (appelées « hors espèces indicatrices »), **notées de manière globale**.
- Je note uniquement les espèces dominantes représentant au moins **la surface d'une main étalée = 1 point**.
- Chaque espèce dominante indicatrice est notée sur 6. Pour les autres espèces, une valeur unique est attribuée aussi sur 6. **Il faut bien vérifier que le carré totalise 6 points**.
- Les points attribués sont notés dans les cases correspondantes dans la fiche inventaire.
- Lorsque j'ai inventorié les dix carrés, je calcule la fréquence et l'abondance de chaque espèce dominante selon l'encadré de la fiche inventaire.

Exemple 1 :

- Dans le carré 1 de ma ligne virtuelle, j'observe en espèces dominantes : le Pissenlit, le Dactyle aggloméré, le Brome mou, le Trèfle blanc, le Lotier corniculé

- Le pissenlit vaut 1 point
- Le Dactyle aggloméré vaut 2 points
- Le Brome mou vaut 1 point
- Le Trèfle blanc vaut 1 point
- Le Lotier corniculé vaut 1 point

Le total fait bien 6 points

- Je reporte donc dans la fiche inventaire :
 - 1 dans la case du numéro de carré 1 correspondant au Pissenlit
 - 2 dans la case du numéro de carré 1 correspondant aux « graminées hors espèces indicatrices » (car le Dactyle n'est pas une espèce indicatrice du guide)
 - 1 dans la case du numéro de carré 1 correspondant au Brome mou
 - 2 (=1 point du Trèfle + 1 point du Lotier) dans la case du numéro de carré 1 correspondant aux « légumineuses hors espèces indicatrices » (car le Trèfle blanc et le Lotier corniculé ne sont pas des espèces indicatrices du guide)

Exemple 2 :

- Dans le carré 2 de ma ligne virtuelle, j'observe en espèces dominantes : la Marguerite, le Ray-grass, du sol nu, de la Vesce des haies, des feuilles de graminées desséchées

- La Marguerite vaut 1 point
- Le Ray-grass vaut 2 points
- La Vesce des haies vaut 1 point
- Le sol nu vaut 1 point
- Les feuilles de graminées desséchées valent 1 point

Catégories botaniques	Espèces	Numéros des carrés le long de la ligne									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Graminées	Graminées hors espèces indicatrices	2	2								
	Brome mou	1									
Légumineuses	Légumineuses hors espèces indicatrices	2									
	Vesce des haies		1								
Diverses	Diverses hors espèces indicatrices		1								
	Pissenlit	1									
Ligneux bas	Aubépine										
	Eglantier										
	Fougère aigle										
	Garrig à balais										
	Prunellier										
Autres éléments non vivants	Ronces										
	Sol nu/boues		1								
	Litière	1									
	TOTAL SCORE	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0

Le total fait bien 6 points

- Je reporte donc dans la fiche inventaire :
 - 1 dans la case du numéro de carré 2 correspondant aux « diverses hors espèces indicatrices » (car la Marguerite n'est pas une espèce indicatrice du guide)
 - 2 dans la case du numéro de carré 2 correspondant aux « graminées hors espèces indicatrices » (car le Ray-grass n'est pas une espèce indicatrice du guide)
 - 1 dans la case du numéro de carré 2 correspondant à la vesce des haies
 - 1 dans la case du numéro de carré 2 correspondant au sol nu
 - 1 dans la case du numéro de carré 2 correspondant à la litière (= feuilles desséchées)

Un compagnon utile pour faire votre relevé : la fiche inventaire des espèces indicatrices de la prairie

Date:
Pente:
Exposition:

Parcelle:
Nombre de strates: <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> >3
Densité de l'herbe: <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> forte

Calcul des colonnes récapitulatives

N = Nombre de carrés où l'espèce est présente

S = Somme des valeurs d'abondance de l'espèce

F% = Fréquence de l'espèce sur la parcelle = N/10

A% est Abondance « visuelle » de l'espèce dans la parcelle = S/60

Correspondance Point attribué / Abondance

1 = 17 %

3 = 50 %

5 = 83 %

2 = 34 %

4 = 67 %

6 = 100 %

Catégories botaniques	Espèces	Numéros des carrés le long de la ligne										N	S	F%	A%		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
Graminées	Graminées hors espèces indicatrices																
	Brachypode rupestre																
	Brome mou																
	Houlque laineuse																
	Houlque molle																
	Nard raide																
	Pâturin annuel																
Légumineuses	Légumineuses hors espèces indicatrices																
	Vesce des haies																
Diverses	Diverses hors espèces indicatrices																
	Capselle bourse à pasteur																
	Cerfeuil des bois																
	Cerfeuil doré																
	Chardon penché																
	Chénopode bon henri																
	Cirse des champs																
	Cirse laineux/vulgaire																
	Cirse vulgaire																
	Compagnon blanc																
	Fougère aigle																
	Gaillard croisettes																
	Géranium découpé																
	Géranium des Pyrénées																
	Berce sphondyle/de Sibérie																
	Lamier pourpre ou hybride																
	Mouron des oiseaux																
	Origan commun																
	Ortie dioïque																
	Oseille crépue																
	Oseille à feuilles obtuses																
	Pâquerette																
	Pissenlit																
	Plantain majeur																
	Porcelle enracinée																
	Potentille rampante																
	Renoncule âcre																
	Renoncule rampante																
Renouée des oiseaux																	
Sisymbre officinal																	
Véronique petit-chêne																	
Ligneux bas	Aubépine																
	Églantier																
	Fougère aigle																
	Genêt à balais																
	Prunellier																
Ronces																	
Autres éléments non vivants	Sol nu/bouses																
	Litière																
TOTAL SCORE		6	6	6	6	6	6	6	6	6	6						

ÉTAPE 2: ANALYSE DE L'INVENTAIRE

Diagnostic fourrager partiel

En complément à la méthode, nous proposons à l'éleveur de **faire une analyse fourragère succincte en compilant** :

- **les données de la fiche inventaire permettent d'estimer les proportions des grandes catégories fourragères (graminées, légumineuses, diverses)**;
- **les données relatives à la structure de la végétation (strates, densité d'herbe)**. Notons que le nombre de strates de végétation est un indicateur plus pertinent dans le cas des prairies de fauche que dans celui des pâtures, dans lesquelles on remarque souvent une homogénéisation du tapis herbacé.

L'utilisation du tableau suivant pourra informer sur les différentes proportions de plantes fourragères ainsi que sur la diversité et la densité potentielle de fourrage. Pour des éléments de comparaison, on se reportera page 10 à l'alinéa « composition floristique ».

Analyse fourragère succincte

1/ Composition fourragère

	Graminées	Légumineuses	Diverses	Sol nu
Abondance totale (=Somme des A% des espèces)	%	%	%	%

2/ Structure fourragère

Nombre de strates de végétation (principalement pour les prairies de fauche)	
Densité de l'herbe	

Diagnostic des perturbations

Sur la base de l'inventaire réalisé, la grille suivante permet d'établir un diagnostic agro-écologique simplifié de la parcelle et de cibler d'éventuelles perturbations. **Pour qualifier l'état de la prairie, le principe du plus mauvais critère l'emporte.** Cela n'empêche pas par la suite d'avoir une réflexion par groupe sociologique d'espèces. À noter que dans la grille d'analyse, les groupes sociologiques se réfèrent à une préférence de l'espèce car elles peuvent indiquer autre chose : par exemple le Pissenlit et la Porcelle enracinée peuvent indiquer un surpâturage.

Une grille d'analyse pour déterminer l'état de ma prairie

Indicateurs/groupes sociologiques d'indication		Espèces constituant le groupe sociologique	Recouvrement de l'indicateur ou groupe fonctionnel (= Somme des A % des espèces de la fiche inventaire)		
Sol à nu		/	< 10%	10 - 20 %	> 20 %
Espèces alerte (hors tumulus de terre isolés)		Capselle bourse à pasteur	< 1 %	1 - 10 %	> 10%
		Chardon penché			
		Chénopode bon henri			
		Cirse des champs			
		Cirses (laineux et/ou vulgaire)			
		Géranium découpé			
		Géranium des Pyrénées			
		Lamiers (pourpre et/ou hybride)			
		Mouron des oiseaux			
		Ortie dioïque			
		Patience (crépues et/ou obtuses)			
		Renouée des oiseaux			
	Sisymbre officinal				
Espèces habituellement présentes dans le fond prairial		Brome mou	< 20 %	20 - 40 %	> 40 %
		Houlque laineuse			
		Pissenlit			
		Porcelle enracinée			
		Renoncule âcre			
Espèces indiquant principalement un excès de matière organique ou de nutriments		Cerfeuil des bois	< 10 %	10 - 20 %	> 20 %
		Cerfeuil doré			
		Grande Berce			
Espèces indiquant principalement un tassement ou compactage du sol en contexte fertile		Pâquerette	< 1 %	1 - 10 %	> 10%
		Pâturin annuel			
		Plantain majeur			
		Potentille rampante			
		Renoncule rampante			
Espèces indiquant principalement un excès de litière		Gailllet croisette	< 1 %	1 - 10 %	> 10 %
		Compagnon blanc			
		Houlque molle			
		Origan commun			
		Véronique petit-chêne			
		Vesce des haies			
Espèces ligneuses et/ou Fougère aigle		Aubépine	< 25 %	25 - 50 %	> 50 %
		Églantier			
		Fougère aigle			
		Genêt à balais			
		Prunellier			
		Ronces			
Graminées sociales si pelouses ou estives	Nard raide	/	< 25 %	25 - 50 %	> 50 %
	Brachypode rupestre	/	< 33 %	33 - 66 %	> 66 %



Tend
vers un équilibre
agroécologique
= Prairie à flore
diversifiée (se référer
au volume 1 du guide)

Tend
vers un fort
déséquilibre
agroécologique
= Prairie
perturbée

ÉTAPE 3 : INTERPRÉTATION PAR RAPPORT AUX PRATIQUES

Dans certains cas la présence d'un ou plusieurs groupes sociologiques peut être la conséquence d'une combinaison de facteurs ou de pratiques, potentiellement associés à des aléas climatiques (sécheresse, humidité). Une prise de recul est alors nécessaire pour tenter de cerner l'origine de la perturbation. **L'analyse de ces groupes sociologiques se fait en parallèle de l'analyse de la densité d'herbe**: en effet, l'abondance des espèces alertes, des indicatrices de tassement ou compactage, ainsi que certaines espèces du fond prairial comme le Pissenlit ou la Porcelle enracinée, sera corrélée avec une densité d'herbe plus faible. **Le maintien d'un couvert herbacé dense permettra de limiter ces espèces souvent peu appétentes et à faible intérêt fourrager.**

Indicateurs		Facteurs du milieu ou anthropiques potentiellement responsables
Espèces alerte (hors tumulus de terre isolés)		Pullulation rats taupiers, sécheresse, surpâturage, multiplicité des passages mécaniques, multiplicité des fauches, surfertilisation, surfumure
Espèces habituellement présentes dans le fond prairial		Se reporter aux monographies de chaque espèce du groupe
Espèces indiquant principalement un excès de MO ou de nutriments		surfumure, surfertilisation
Espèces indiquant principalement un tassement ou compactage du sol en contexte fertile		Surpâturage, pâturage par temps humide associé à un sol argileux, multiplicité des passages mécaniques, surfertilisation
Espèces indiquant principalement un excès de litière		Sous-pâturage, inégale répartition du pâturage dans la parcelle, extensification, pas de gestion des refus, pas d'export des produits de fauche des refus, fauche trop tardive
Espèces ligneuses et/ou Fougère aigle		Sous-pâturage
Graminées sociales si pelouses	Nard raide	Surpâturage en contexte acide
	Brachypode penné	Sous-pâturage en contexte basique
Sol à nu		Pullulation rats taupiers, surpâturage, sécheresse

Le tableau précédent indique quelles pratiques ou facteurs du milieu peuvent être en cause pour expliquer les observations faites. Il conviendra de se reporter également à la rubrique « indication de gestion » des monographies des espèces indicatrices présentes, car une espèce peut indiquer plusieurs facteurs d'influence.

Nous tenons à rappeler que ce tableau est loin d'être exhaustif et qu'il ne doit pas être pris au pied de la lettre, car l'historique de la parcelle peut être complexe et les connaissances sur les influences des pratiques sur la flore sont encore insuffisantes. Le recueil de savoir-faire paysans pourrait contribuer à améliorer ses connaissances sur les liens pratiques-évolution de la flore.

Parfois, la répétition de pratiques identiques (fertilisation importante, chargement du troupeau) sur une même parcelle durant de nombreuses années, a pu entraîner des fortes perturbations comme un stockage important d'azote dans le sol, qui mettra probablement des années à se rééquilibrer.

L'analyse de la parcelle diagnostiquée doit aussi se faire au regard des parcelles voisines, dont les pratiques peuvent avoir une influence sur celle-ci : par exemple, la fertilisation d'un champ ou d'une prairie située en contre-haut de la parcelle diagnostiquée, pourra faire apparaître une flore indicatrice de richesse en nutriments, alors que les pratiques de la parcelle sont adaptées.

L'effort de changement de pratique ne sera pas le même en fonction de l'état apprécié de la prairie :

- **Si la prairie tend vers un équilibre agroécologique, alors les pratiques maintiennent un équilibre satisfaisant de la flore au moment de l'inventaire. Le maintien des pratiques actuelles est préconisé.** Nous vous invitons alors à vous orienter vers le volume 1, qui vous permettra de confirmer l'intérêt en termes de biodiversité de votre parcelle.
- **Si la prairie apparaît en déséquilibre modéré, il convient de repérer les indicateurs négatifs et par conséquent les facteurs potentiellement responsables de la dégradation. L'éleveur doit parvenir à identifier la pratique en cause. Ainsi, l'effort à fournir pour revenir à un état d'équilibre pourra se faire dans la plupart des cas par un changement de pratique.** Par contre, pour un recouvrement moyen de sol à nu, il peut éventuellement être envisagé un sursemis en veillant à éviter d'introduire des variétés dont l'origine génétique est inconnue. La cicatrisation de la prairie devrait être assez rapidement visible.
- **Si la prairie tend vers un fort déséquilibre agroécologique, il faut être conscient que le retour à un état d'équilibre demandera certainement un travail de longue haleine, spécialement si la pression de perturbation a été présente trop longtemps (cas d'un compactage du sol répété depuis des années par la multiplication des passages d'engins...).** Ainsi, l'effort à fournir sera beaucoup plus important et pourra passer par des réflexions et partages d'expériences avec d'autres éleveurs sur des techniques de conduites du troupeau et en dernier recours de travail du sol éventuel, de sursemis avec des espèces compétitrices par exemple.

ÉTAPE 4 : MA PRAIRIE DANS MON SYSTÈME

Rappelons que la diversité des prairies au sein d'une exploitation fait la diversité des ressources fourragères et leurs disponibilité au fil des saisons. La répartition spatiale des parcelles par rapport au siège d'exploitation est un facteur de diversité de fourrage, car la distance créée souvent des contraintes, d'où une hétérogénéité de végétations, avec schématiquement des parcelles de moins en moins fertilisées lorsqu'on s'éloigne du siège ou sur des zones difficilement mécanisables.

L'amélioration

éventuelle de l'état de la prairie (déterminé à l'étape 3) par un changement de pratiques, à cause de facteurs anthropiques, sera donc fortement dépendante de la marge de manœuvre disponible à l'échelle du système d'exploitation et des objectifs de l'éleveur. Le rôle de la parcelle dans le système est ainsi déterminant au regard des besoins alimentaires des animaux.

L'éleveur doit bien prendre conscience de l'ensemble des contraintes associées à la prairie (économique, éloignement, isolement, pente, sécheresse, accès à un point d'eau) et de ses objectifs, notamment l'évolution attendue de la végétation. Cette analyse est très complexe au sein du système d'exploitation et même du système d'élevage car il n'existe pas UNE mais DES exploitations. ■



CHAPITRE 4

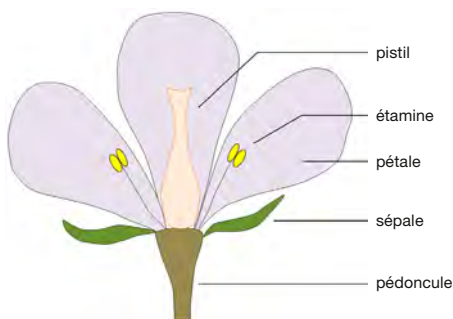
GUIDE DE RECONNAISSANCE DES ESPÈCES INDICATRICES DE PRAIRIES PERTURBÉES

ÉLÉMENTS DE DÉTERMINATION

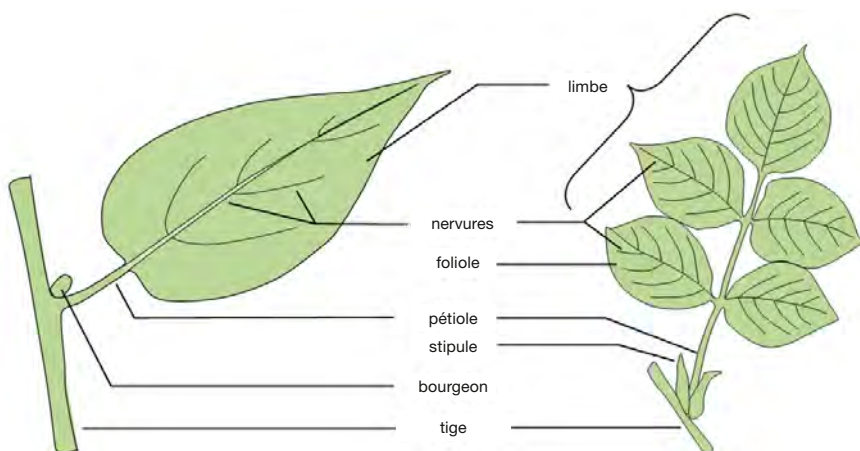
En fin d'ouvrage, un glossaire décrit les termes botaniques employés dans la suite du guide.

Avant tout, voici un rappel de la morphologie générale de la fleur et de la feuille des plantes à fleurs.

Nous proposons aussi sur la page suivante, des schémas relatifs aux différents types d'inflorescences décrites dans le guide.



Coupe schématique d'une fleur



Feuille simple

Feuille composée

Schémas de deux grands types de feuilles



Épi



Grappe



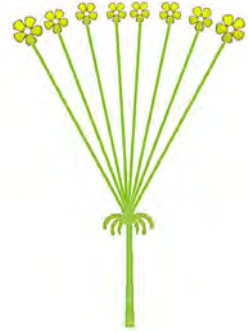
Panicule



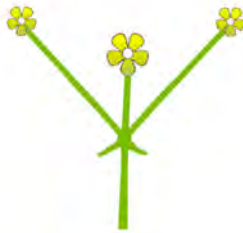
Capitule



Corymbe



Ombelle



Cyme unipare



Cyme multipare

Types d'inflorescences (extrait Wikimedia)

FICHES DE PRÉSENTATION DES ESPÈCES INDICATRICES DE PERTURBATIONS

Lecture d'une fiche

Les fiches espèces sont présentées dans ce guide mais également sur le site internet du CBN Massif central, au travers d'un outil dédié à la compréhension de la flore des prairies.

Afin de faciliter une reconnaissance en période de floraison, les fiches espèces sont classées par couleur de fleur.

Chaque espèce indicatrice fait l'objet d'une page descriptive, selon le modèle suivant :

– Le bandeau en haut de page **1** présente le nom de la catégorie, de l'espèce retenue pour l'illustrer ainsi que les grandes caractéristiques de la plante.

– La partie descriptive **2** détaille les caractéristiques morphologiques **A** de l'espèce et de son habitat. Des pictogrammes **B** indiquent les préférences écologiques de l'espèce.

– La partie intérêt agricole **3** synthétise les connaissances actuelles au moyen de trois caractères :

- « Indication de gestion » spécifie le niveau d'indication de l'espèce,
- « Pistes de gestion » spécifie quels peuvent être les leviers potentiels en termes de pratiques afin de faire régresser l'espèce,
- « Intérêt alimentaire » spécifie si la plante est consommée et/ou si elle est riche en composés secondaires.

– Le bandeau latéral **C**, représenté par les pictogrammes ci-dessous, permet de distinguer rapidement le type de prairie dans laquelle est présente l'espèce préférentiellement.

A

	Inflorescence
	Fleur
	Feuille
	Tige
	Fruits, mode de reproduction privilégié

B

	Présent à l'étage montagnard
	Présent à l'étage collinéen
	Présent à toutes les altitudes
	Milieus très secs
	Milieus secs
	Milieus sains
	Milieus frais
	Milieus humides

C

	Espèces généralistes, à très large amplitude et n'ayant donc pas de valeur indicatrice.
	Espèces spécialisées et indicatrices des prairies à l'équilibre agro-écologique qui prévaut dans les concours prairies fleuries.
	Espèces indicatrices des prairies peu diversifiées (niveau de fertilisation élevé) mais présentes de façon sporadique dans les autres types de prairies (valeur indicatrice moyenne).
	Espèces caractéristiques et indicatrices des prairies très dégradées (fréquence d'utilisation importante).
	Espèces caractéristiques et indicatrices des prairies ourliées (fréquence d'utilisation faible à nulle ou à utilisation trop tardive).

Véronique petit chène

Veronica chamaedrys

1

FAMILLE : *Plantaginacées*

FLORAISON : avril-juin

HAUTEUR : 5-30 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Grappes axillaires



A Fleurs bleu-violetées à quatre pétales dont un plus grand (en réalité cinq mais deux sont soudés entre eux)



Feuilles opposées, ovales dentées



Tiges couchées radicantes puis redressées, à deux lignes de poils opposées



Capsule, reproduction par voie végétative principalement par stolons; graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

2 Pâtures et prairies de fauche en contexte moyennement fertile. Prairies et lisières naturellement riches (fonds de vallon, parcelles cernées de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Véronique de Perse aux feuilles alternes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à conservation de ressources, indiquant une accumulation de matière végétale mal décomposée (litière), en contexte plutôt acide et peu fertile. Elle peut indiquer une sous-exploitation en pâturage et, une exploitation tardive en fauche, liée à une accumulation de biomasse de la prairie.

PISTES DE GESTION

Éviter un apport de fumier trop paillé; en pâturage; consommer de manière optimale la prairie, éviter l'accumulation de matière végétale par fauche un peu plus précoce.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce peu consommée par le bétail.

3

Angélique des bois

Angelica sylvestris

FAMILLE : Apiacées

FLORAISON : juin-août

HAUTEUR : 50-150 cm

LONGÉVITÉ : vivace ou bisannuelle



Descriptif



Ombelle grande à nombreux rayons, presque hémisphériques



Fleurs blanches à rosées



Feuilles assez grandes, découpées à folioles dentées au bord et peu pointues à leur extrémité, gaine basale très renflée



Tiges grandes élançées



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies humides à hautes herbes abandonnées. Espèce présente à toutes les altitudes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des sols humides et riches en matière organique végétale mal décomposée (litière). Elle indique une pression de pâturage faible à nulle, en contexte neutre à acide et assez fertile.

PISTES DE GESTION

Augmenter le chargement de pâturage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre.

FAMILLE : *Apiacées*
FLORAISON : mai-août
HAUTEUR : 40-120 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle

Cerfeuil des bois & Cerfeuil doré et autres cerfeuils

Cocude, sarfeu, sarfusa

Anthriscus sylvestris & *Chaerophyllum aureum*

Fleurs blanches



Chaerophyllum aureum



X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Ombelle à 8-15 rayons



Fleurs petites, blanches, pétales de tailles inégales et légèrement échancrés



Feuilles pubescentes très découpées



Tiges élancées robustes, creuses, ascendantes feuillées pubescentes



Akène légèrement renflé à la base, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies riches de préférence de fauche, lisières forestières sur des sols riches en matière azotée. Espèce présente à l'étage montagnard.

RISQUE DE CONFUSION

L'*Anthriscus sylvestris* et le Cerfeuil doré sont très délicats à distinguer mais ils fréquentent les mêmes milieux et ont la même valeur indicatrice. L'*Anthriscus sylvestris* est beaucoup plus fréquent.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèces assez précoces favorisées par le lisier et les engrais minéraux (forte disponibilité de l'azote) qui leur permettent de se développer avant le fond graminéen. De plus la pratique de fauche tardive leur laisse le temps d'amener leurs graines à maturité.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser des fumiers compostés; un déprimage léger lorsque les inflorescences sont en début de formation semble être efficace pour contenir l'espèce.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Les feuilles sont consommées, tant en frais qu'en sec. En revanche les tiges épaisses engendrent des refus importants à l'auge.

Grande Berce & Berce de Sibérie

trompe, chabra, patanilha, bibreuil

Heracleum sphondylium & Heracleum sibiricum

FAMILLE : Apiacées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 50-200 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle

X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Ombelle à 15-30 rayons



Fleurs petites, blanches, pétales de tailles inégales et largement divisés en deux



Feuilles pubescentes peu découpées



Tiges robustes, ascendantes feuillées pubescentes, ramifiées



Akène, reproduction par graines principalement, parfois bourgeons végétatifs



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies riches de préférence de fauche, lisières forestières sur des sols riches en matière azotée. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Sur les montagnes du sud de la région, on peut rencontrer la Berce de Sibérie (*Heracleum sibiricum*), aux fleurs jaunes, en abondance dans certains prés de fauches. Plus tardive que la Cocude, elle est souvent en fin de floraison au moment des fauches de mi-juin en montagne.

RISQUE DE CONFUSION

Avec l'Angélique des bois aux feuilles à lobes découpés.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des sols riches en matière organique. Si elle fréquente elle aussi les prairies fertiles, elle ne présente pas les mêmes dynamiques d'envahissement que la Cocude et répond beaucoup moins aux effets du lisier.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser des fumiers compostés; favoriser un déprimage plus précoce de la prairie.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère, peu consommée par le bétail en frais, sauf au stade jeune, mais largement consommée, tant en frais qu'en sec (foin). En revanche les tiges épaisses engendrent des refus importants à l'auge.

FAMILLE : Brassicacées
FLORAISON : mars-août
HAUTEUR : 5-60 cm
LONGÉVITÉ : annuelle

Capselle bourse-à-pasteur bounet d'eivéque

Capsella bursa-pastoris

Fleurs blanches



✘ Prairies perturbées



Descriptif



Grappes



Fleurs blanches de très petite taille



Feuilles très découpées embrassant la tige, feuilles basales formant une rosette



Tiges ascendantes ramifiées, basses



Petite silique, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Cultures, friches annuelles eutrophiles. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

À l'état végétatif avec le Sismyre officinal (se reporter à cette espèce p. 52).



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à reproduction sexuée nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées et des prairies temporaires fertilisées où le sol nu est abondant. Normalement cantonnée aux entrées de parcelles, elle est une très bonne indicatrice d'une dégradation temporaire d'une parcelle par surpâturage mais également d'une fertilisation élevée.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser une densité du couvert herbacé.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère et peu valorisée car de petite taille et à développement fugace.

Compagnon blanc

petafron, petaro, Silène à larges feuilles

Silene latifolia subsp. *alba*

FAMILLE : Caryophyllacées

FLORAISON : juin-août

HAUTEUR : 50-100 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Cymes une ou plusieurs fois bifurquées



Fleurs blanches à cinq pétales fendus en forme de cœur



Feuilles opposées et décussées



Tige dressée à nœud renflé, assez ramifiée



Capsules renflées, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Friches et abords de chemins. Plutôt prairies de fauche fortement fertilisées. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le silène enflé au calice très renflé, avec le compagnon rouge à l'état végétatif.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant une richesse en matière organique végétale mal décomposée (litière) ainsi que des sols nus en contexte assez fertile à fertile.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique ; éviter une fauche trop tardive en cas de fertilisation importante.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre.

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mars-novembre
HAUTEUR : 5-15 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Pâquerette

paquereta, petita margarita

Bellis perennis

Fleurs blanches



X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Petits capitules solitaires bicolores



Fleurs petites tubulées jaunes au centre et fleurs ligulées blanches à la périphérie



Rosette basale de feuilles, dentées (dents arrondies)



Tiges courtes ascendantes



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures en contexte assez fertile. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

À l'état végétatif, avec la marguerite commune, aux feuilles non en rosette, en forme de spatule, et aux capitules plus grands.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant un tassement du sol et une richesse en matière organique animale.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à rosette plane peu consommée, considérée comme une mauvaise fourragère, mais à bonne valeur nutritive.

Renouée des oiseaux treinassa, treinasse

Polygonum aviculare

FAMILLE : Polygonacées
FLORAISON : mai-novembre
HAUTEUR : 10-50 cm
LONGÉVITÉ : annuelle

✘ Prairies perturbées



Descriptif



Fleurs regroupées par 1 à 4 à l'aisselle des feuilles



Fleurs insignifiantes blanc-rosées



Très petites feuilles alternes, allongées, avec une membrane transparente à la base entourant la tige



Tiges grêles étalées ou légèrement dressées, très ramifiées



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Bords de chemins, friches. Prairies très piétinées ou compactées en contexte fertile. Espèce présente à toutes les altitudes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Bien présente dans les entrées de parcelles ou au niveau des reposoirs-points d'affouragement, sa présence sur le reste de la parcelle marque une intensité d'exploitation forte. Espèce nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées où le sol nu est abondant. Elle caractérise un tassement ou compactage du sol, en contexte fertile.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement) ; réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre.

FAMILLE : *Caryophyllacées*
FLORAISON : janvier-décembre
HAUTEUR : 5-50 cm
LONGÉVITÉ : annuelle

Stellaire intermédiaire

mouralhou, Mouron blanc, mourou blanch, mourou deu zeuziau

Stellaria media

Fleurs blanches

✘ Prairies perturbées



Descriptif



Cymes terminales lâches



Fleurs petites, à 5 pétales blancs bifides (donnant l'impression de 10 pétales)



Feuilles opposées à limbe entier et décussées



Tiges étalées ascendantes, à nœuds renflés, munies sur un côté d'une ligne de poils alternant d'un nœud à l'autre



Capsule sphérique, reproduction par graines, voie végétative exceptionnelle



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies fraîches ou fortement fertilisées. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Stellaire graminée à feuilles plus longues. Avec le Mouron des champs, à l'état végétatif, à tige carrée glabre et feuilles sans pétiole.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce annuelle des sols riches marquant une fertilisation élevée et la présence de sol nu. Bien présente dans les entrées de parcelles, sa présence sur le reste de la parcelle marque une intensité d'exploitation forte.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser une densité du couvert herbacé via un pâturage adapté (baisse du chargement).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de petite taille considérée comme une fourragère médiocre.

Véronique petit chène

Veronica chamaedrys

FAMILLE : Plantaginacées

FLORAISON : avril-juin

HAUTEUR : 5-30 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Grappes axillaires



Fleurs bleu-violacées à quatre pétales dont un plus grand (en réalité cinq mais deux sont soudés entre eux)



Feuilles opposées, ovales dentées



Tiges couchées radicales puis redressées, à deux lignes de poils opposées



Capsule, reproduction par voie végétative principalement par stolons ; graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures et prairies de fauche en contexte moyennement fertile. Prairies et lisières naturellement riches (fonds de vallon, parcelles cernées de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Véronique de Perse aux feuilles alternes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à conservation de ressources, indiquant une accumulation de matière végétale mal décomposée (litière), en contexte plutôt acide et peu fertile. Elle peut indiquer une sous-exploitation en pâturage et, une exploitation tardive en fauche, liée à une accumulation de biomasse de la prairie.

PISTES DE GESTION

Éviter un apport de fumier trop paillé ; en pâture : consommer de manière optimale la prairie, éviter l'accumulation de matière végétale par fauche un peu plus précoce.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce peu consommée par le bétail.

FAMILLE : Rubiacées
FLORAISON : mai-juillet
HAUTEUR : 20-60 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Gaillet croisette

riboula / rible, rizou, sanha-linga, rapa-mo

Cruciata laevipes

Fleurs jaunes

☀️ Prairies ourliffées



Descriptif



Cymes axillaires plus courtes que les feuilles



Petites fleurs jaune clair (4 à 5 mm) à 4 pétales



Feuilles insérées en verticille par 4



Tiges dressées grêles, de section carrée, à poils étalés



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures et prairies de fauche en contexte fertile. Prairies et lisières naturellement riches (fonds de vallon, parcelles entourées de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le Gaillet vrai aux feuilles plus fines et à deux raies blanches à la face inférieure et aux fleurs jaune franc.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à conservation de ressources, indiquant une accumulation de matière organique végétale mal décomposée (litière), en contexte assez fertile à fertile. Elle peut indiquer une sous-exploitation en pâturage et, une exploitation tardive en fauche, liée à une accumulation de biomasse de la prairie.

PISTES DE GESTION

Éviter un apport de fumier trop paillé ; en pâture : consommer de manière optimale la prairie, éviter l'accumulation de matière végétale par fauche un peu plus précoce.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce peu consommée par le bétail.

Liondent d'automne

Scorzoneroïdes autumnalis

FAMILLE : Astéracées

FLORAISON : juillet-octobre

HAUTEUR : 5-30 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Capitules solitaires



Fleurs nombreuses ligulées, jaune doré, réunies en capitule



Rosette basale de feuilles plus ou moins découpées, à lobe terminal assez allongé effilé



Tiges nues assez rameuses



Akène surmonté d'une aigrette, reproduction par graine



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures ou prairies de fauche fraîches. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le Pissenlit ou la Porcelle enracinée (voir les fiches descriptives de ces espèces). Également avec le Liondent hispide, aux feuilles velues et, en milieu frais, avec la Scorzonère humble, aux feuilles non dentées.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des sols frais, à texture plutôt argileuse, indiquant un surpâturage, en contexte fertile.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique ; favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce consommée par les animaux, moyennement productive.

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : avril-août
HAUTEUR : 5-30 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Pissenlit commun

Baraban, pissalach, pissachi, pissenlier, larja

Taraxacum sect. *Taraxacum*

Fleurs jaunes

X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Capitules



Fleurs nombreuses ligulées, jaune doré.



Rosette basale de feuilles plus ou moins découpées



Tiges creuses non feuillées



Akène surmonté d'une aigrette, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Tous types de milieux frais ou riches en éléments nutritifs. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le Liondent d'automne, à feuilles plus effilées et lobe terminal allongé fin.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce répondant très rapidement à la disponibilité de l'azote, et donc favorisée par les épandages de lisier. L'abondance du Pissenlit commun dans les prairies est un très bon indicateur du niveau de fertilisation. Espèce, indiquant aussi la présence de sol nu, profitant d'une diminution de la concurrence par destruction des graminées vivaces compétitives sensibles au piétinement en contexte de fort pâturage.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); baisser la fertilisation minérale ou organique; réduire les passages mécaniques sur la parcelle.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre.

Porcelle enracinée

Hypochaeris radicata

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 30-70 cm
LONGÉVITÉ : vivace

* Flore à large amplitude



Descriptif



Capitules



Fleurs nombreuses
ligulées, jaune doré



Rosette de feuilles basales
souvent très appliquée
sur le sol, plus ou moins
lobées, à verrues et poils
épars rudes



Tiges florales sans feuille



Akène surmonté
d'une aigrette,
reproduction par voie
végétative



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures plutôt peu fertiles
à moyennement fertiles. Espèce
présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Se reconnaît facilement des autres
astéracées aux fleurs jaunes
par ses verrues sur les feuilles.

À l'état végétatif, avec la Porcelle
tachetée aux feuilles plus grosses
et généralement tachetées.
Avec le pissenlit au lobe terminal
de la feuille généralement plus gros.
Avec les liondents aux feuilles
variables.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce, indiquant la présence
de sol nu, profitant d'une diminution
de la concurrence par destruction
des graminées vivaces compétitives
sensibles au piétinement en contexte
de fort pâturage. Elle indique dans
une moindre mesure un tassement
ou compactage du sol.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert
herbacé, via un pâturage adapté
(baisse du chargement); éviter
le pâturage en période de sécheresse;
réduire les passages mécaniques
sur la parcelle

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère
nulle

FAMILLE : Rosacées
FLORAISON : juin-octobre
HAUTEUR : 5-10 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Potentille rampante

chassa rouja

Potentilla reptans

Flleurs jaunes

X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Flleurs solitaires à l'aisselle des feuilles



Flleurs jaunes de type fraisier à cinq pétales et deux cycles de pétales



Feuilles divisées en trois lobes à cinq lobes dentés, à dent terminale plus petite



Tiges rampantes stolonifères



Akène, reproduction par voie végétative par stolons



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures saines et humides en contexte assez fertile. Espèce présente à l'étage collinéen.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres espèces de Potentilles à tiges généralement dressées.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce, indiquant la présence de sol nu, profitant d'une diminution de la concurrence par destruction des graminées vivaces compétitives sensibles au piétinement en contexte de fort pâturage. Elle indique dans une moindre mesure un tassement ou compactage du sol en contexte assez fertile et souvent argileux, ainsi qu'une richesse en matière organique.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre, toxique pour les chevaux.

Renoncule âcre

boutou d'aur, pauta loubà,
pauta loubina, loupauta, reijassa

Ranunculus acris

FAMILLE : *Renunculacées*
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 30-60 cm
LONGÉVITÉ : vivace

* Flore à large amplitude



Descriptif



Grappes



Fleurs à cinq pétales jaunes et sépales appliqués aux pétales, pédoncule cylindrique, sans stries, lisse à poils appliqués



Feuilles de la base à lobes larges et celles de la tige à trois lobes plus linéaires découpés, non pétiolés



Tiges dressées; plante dépassant généralement les autres espèces



Akène, reproduction par graines, voie végétative



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures et prairies de fauche en contexte assez fertile. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Au pâturage les animaux trient cette espèce dont la toxicité est importante. Les pratiques d'enrubannage sont donc à proscrire sur des prairies fraîches naturellement riches en Renoncule âcre, car les animaux ne peuvent plus trier et les risques de toxicité sont réels.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres renoncules comme la Renoncule rampante ou la Renoncule bulbeuse à sépales rabattus vers le bas.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant un tassement du sol, en contexte assez fertile et frais. Une explosion de cette espèce dans une parcelle peut s'interpréter comme un refus par le troupeau qui ne la consomme pas en fleurs.

PISTES DE GESTION

Baisser le chargement de pâturage notamment en période humide; éviter un déprimage trop important des prairies de fauche.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère nulle, toxique en vert, comestible après. Ses fleurs sont toxiques pour le bétail.

FAMILLE : *Renonculacées*
FLORAISON : avril-septembre
HAUTEUR : 20-50 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Renoncule rampante

boutou d'aur, pauta louba, pauta loubina, loupauta, vioulé, reijassa

Ranunculus repens

Flleurs jaunes

X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Flleurs généralement isolées



Flleurs à cinq pétales jaunes et sépales appliqués aux pétales, pédoncule sillonné



Feuilles variables, divisées en trois lobes portés par un pétiole, parfois maculés de noir



Tiges rampantes stolonifères



Akène, reproduction par stolons, graines

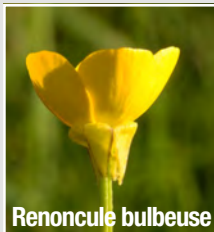


HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures saines et humides. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres renoncules comme la Renoncule âcre aux feuilles à lobes non pétiolulés ou la Renoncule bulbeuse, à pédoncule également sillonné, qui possède un bulbe et à sépales rabattus vers le bas.



Renoncule bulbeuse



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant un tassement du sol en contexte frais à humide, ainsi qu'une richesse en matière organique.

PISTES DE GESTION

Éviter un passage (troupeau, tracteur) sur la parcelle en période humide ; baisser le chargement de pâturage notamment en période humide ou fort pâturage en année sèche.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère nulle, toxique en vert, comestible après. Ses fleurs sont toxiques pour le bétail.

Sisymbre officinal barbela

Sisymbrium officinale

FAMILLE : Brassicacées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 30-80 cm
LONGÉVITÉ : annuelle



Descriptif



Épis



Fleurs très petites jaunes



Feuilles de la base lobées, celles de la tige moins divisées et plus petites



Tiges dressées grêles, très ramifiées, à poils orientés vers le bas



Silique, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures, prairies temporaires ou prairies de fauche riches. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Capselle bourse à pasteur à l'état de rosette.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à reproduction sexuée nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées et des prairies temporaires fertilisées où le sol nu est abondant. Elle peut caractériser un tassement ou compactage du sol ainsi qu'une richesse en chaux.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); éviter une surexploitation de la prairie; réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce peu consommée par les animaux présentant peu de feuilles.

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : juillet-septembre
HAUTEUR : 30-160 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle

Chardon penché

charpau, eichardou

Carduus nutans

Flours roses



✘ Prairies perturbées



Descriptif



Capitule solitaire et penché au sommet d'un long pédoncule dépourvu d'épines



Fleurs violettes



Feuilles très découpées et très épineuses sur leurs marges



Tiges ascendantes feuillées, ailées et épineuses, avec rosette basale



Akène à aigrette, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Friches, prairies piétinées. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec des espèces de grands cirses (p. 55), la distinction entre le genre *Carduus* et le genre *Cirsium* reste délicate mais les espèces indiquent sensiblement les mêmes perturbations.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Indicateurs de prairies surpiétinées ou compactées. Espèce facilement éliminée par une fauche pratiquée avant la mise à fruits.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère et très peu consommée du fait du caractère épineux de ses tiges et feuilles.

Cirse des champs

eichaussi, chaucia, chaussida

Cirsium arvense

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 40-100 cm
LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Petits capitules nombreux et disposés en panicule lâche



Fleurs petites, lilas



Feuilles nombreuses, découpées, épineuses, peu embrassantes sur les tiges



Tiges ascendantes feuillées pubescentes, ramifiées, sans épines



Akène, reproduction par graines, rhizome



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Friches, prairies piétinées. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Espèce allélopathique, qui empêche le développement des autres espèces.

RISQUE DE CONFUSION

Avec les autres Chardons à l'état végétatif, aux feuilles plus grandes. Il se reconnaît bien en fleurs des autres chardons par ses petits capitules couleur violet clair.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Indicateurs de prairies surpiétinées, de sols tassés et d'une richesse en matière organique animale et nutriments. Multiplication végétative importante chez cette espèce rendant son élimination délicate.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser une densité du couvert herbacé.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère et très peu consommée du fait du caractère épineux de ses tiges et feuilles.

FAMILLE : Astéracées
FLORAISON : juillet-septembre
HAUTEUR : 60-150 cm
LONGÉVITÉ : bisannuelle

Cirse laineux & Cirse commun

Cirsium eriophorum & *Cirsium vulgare*



Descriptif



Grands capitules nombreux globuleux et très laineux



Fleurs petites, violettes



Feuilles grandes à lobes assez étroits se déployant dans toutes les directions, à face supérieure coriace et hérissée de petites épines, non décurrentes sur les tiges



Tiges ascendantes feuillées robustes, ramifiées



Akène, reproduction par graines

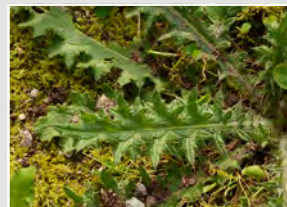


HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies piétinées. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Le Cirse commun est une espèce proche à écologie assez similaire, mais sans tomentum blanchâtre sous les feuilles, et lesquelles sont largement décurrentes sur la tige.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Indicateurs de prairies surpiétinées (tassement du sol) et donc fréquemment présente dans les entrées de parcelles, zones d'affouragement... Indique aussi une richesse en matière organique animale et une certaine richesse en nutriments. Espèce facilement éliminée par une fauche pratiquée avant la mise à fruits.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement) ; baisser la fertilisation minérale ou organique ; favoriser une densité du couvert herbacé.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme non fourragère et très peu consommée du fait du caractère épineux de ses tiges et feuilles.

Géranium à feuilles découpées

Geranium dissectum

FAMILLE : Géraniacées

FLORAISON : mai-août

HAUTEUR : 10-40 cm

LONGÉVITÉ : annuelle



Descriptif



Fleurs insérées par deux



Fleurs roses à purpurines, à pédoncule ne dépassant pas la feuille, et pétales légèrement échancrés



Feuilles variables, découpées en segments linéaires, presque jusqu'à la base; pétioles à poils étalés et dirigés vers le bas



Tiges dressées, velues



Capsule allongée en becs, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies de fauche. Espèce présente à l'étage collinéen.

RISQUE DE CONFUSION

À l'état végétatif, avec le Géranium colombin, à poils appliqués au pétiole, à pédoncule floral plus long que la feuille.



Géranium
colombin



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant un sol riche en nutriments, une richesse en matière organique animale, ainsi que du sol nu lié à une utilisation assez intense.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; faucher plus tardivement; favoriser une densité du couvert herbacé.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre.

FAMILLE : Géraniacées
FLORAISON : avril-septembre
HAUTEUR : 20-100 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Géranium des Pyrénées

Geranium pyrenaicum

Flours roses



✘ Prairies perturbées



Descriptif



Cymes



Pétales nettement échancrés au sommet en forme de cœur



Feuilles peu découpées à contour arrondi



Tiges noueuses, coriaces



Capsule allongée en becs, reproduction par voie végétative



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies fraîches et fortement fertilisées plutôt de fauche, prairies et lisières naturellement riches (fonds de vallon, parcelles cernées de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

D'autres petites espèces de géranium sont morphologiquement proches et indiquent également une dégradation du tapis herbacé.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce naturellement absente des prairies « naturelles » qu'on ne rencontre que dans les types de prairies les plus dégradées, ou aux abords des bâtiments d'exploitation. Elle caractérise des niveaux de fertilisation très élevés ou les parcelles « parking » situées à proximité des bâtiments, ainsi qu'une richesse en matière organique végétale mal décomposée (litière).

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique ; éviter une fauche trop tardive en cas de fertilisation importante.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Lamier pourpre et autres lamiers eitrouje, ortie bâtarde

Lamium purpureum

FAMILLE : *Lamiacées*
FLORAISON : mars-septembre
HAUTEUR : 10-30 cm
LONGÉVITÉ : annuelle



Descriptif



Flleurs isolées



Flleurs rose pourpurne à l'aisselle des feuilles



Feuilles opposées et décussées, à dents peu profondes, les supérieures en cœur à la base, souvent à teinte pourpre



Tiges carrées glabres



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le Lamier hybride qui a la même indication, aux feuilles plus profondément dentées.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant un tassement du sol, une richesse en nutriments, une richesse en matière organique ainsi que du sol nu.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre.

FAMILLE : *Lamiacées*
FLORAISON : juillet-septembre
HAUTEUR : 30-80 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Origan commun

Origanum vulgare

Flours roses



☀ Pelouses ourliées



Descriptif



Épis en tête au sommet de la tige



Fleurs roses assez petites à deux lèvres



Feuilles ovales, peu dentées, à odeur aromatique



Tiges carrées assez rameuses, souvent rougeâtres



Akène, reproduction par graine



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pelouses peu fertiles et ourlets en conditions chaudes, abandonnées ou sous-pâturées. Espèce présente à toutes les altitudes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant une déprise et donc une richesse en matière végétale mal décomposée (litière), en contexte de pH plutôt neutre à basique.

PISTES DE GESTION

Augmenter le chargement de pâturage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce très aromatique, aux vertus nombreuses.

Oseille crépue & Oseille à feuilles obtuses Ramble, batua

Rumex crispus & *Rumex obtusifolius*

FAMILLE : Polygonacées

FLORAISON : mai-août

HAUTEUR : 30-150 cm

LONGÉVITÉ : vivace

✘ Prairies perturbées



Rumex obtusifolius



Descriptif



Panicule lâche



Flours petites, discrètes, verdâtres souvent lavées de rouges



Feuille atténuée à la base, allongée et peu large, crénelée-ondulée sur ses marges, rosette basale



Tiges noueuses, coriaces, souvent rougeâtres



Akène, reproduction par graines, rhizome



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies fraîches ou prairies fertilisées, préférentiellement de fauche. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Leur cousine, la petite Oseille, à petites feuilles en forme de fer de flèche, est indicatrice quant à elle de sol très maigres, très acides et à texture sablonneuse.

RISQUE DE CONFUSION

La Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), à écologie similaire et très semblable, se rencontre dans les mêmes types de prairies. Elle se distingue par ses feuilles arrondies à la base et l'absence de crénelure sur les marges de ses feuilles. On peut citer également la Patience des Alpes (*Rumex alpinus*), présente surtout au niveau des reposoirs dans les montagnes d'Auvergne.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à reproduction majoritairement sexuée nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation très élevée, en contexte de sols tassés-compactés. Elle indique également une richesse en matière organique. Sa présence dans une prairie de fauche marque des niveaux de fertilisation élevés (bonne valeur indicatrice).

PISTES DE GESTION

Baisser le chargement de pâturage; baisser la fertilisation minérale ou organique; favoriser une densité du couvert herbacé; réduire les passages mécaniques sur la parcelle.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce de valeur fourragère médiocre se lignifiant rapidement (refus important en foin).

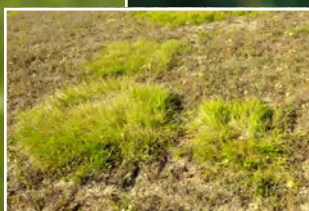
FAMILLE : Poacées
FLORAISON : juin-août
HAUTEUR : 30-90 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Brachypode rupestre

Brachypodium rupestre

Flours vertes

☀ Pelouses ourliffées



Descriptif



Épis d'épillets assez écartés



Fleurs peu colorées vert-franc



Feuilles planes d'un vert clair



Tiges ascendantes simples



Caryopse, reproduction par végétative



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pelouses peu fertiles et ourlets en conditions chaudes. Espèce présente à toutes les altitudes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant une sous-exploitation en pâturage en contexte maigre. Elle indique une richesse en matière végétale mal décomposée (litière). La pratique d'écobuage favorise le développement de cette espèce.

PISTES DE GESTION

Favoriser un prélèvement en inter-saison : printanier ou automnal ; Augmenter la pression de pâturage. Arrêter l'écobuage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme mauvaise fourragère en pleine saison, mais conserve sa valeur moyenne en arrière-saison. Elle est ainsi utilisée par certains éleveurs comme report sur pied pour l'automne : les parcelles dominées par cette espèce nécessitent une exploitation en adéquation avec sa phénologie et peuvent se révéler être un atout.

Brome mou tabo

Bromus hordeaceus

FAMILLE : Poacées

FLORAISON : mai-juillet

HAUTEUR : 10-100 cm

LONGÉVITÉ : annuelle



Descriptif



Panicule condensée (épillets pédicellés et portés par des pédoncules ramifiés à plusieurs degrés)



Fleurs peu colorées, à aspect duveteux du fait de la forte pubescence des épillets renflés vers la base



Feuilles molles planes linéaires et duveteuses, à préfoliation enroulée



Tiges ascendantes grêles, feuillées



Caryopse, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Bords des chemins, prairies amendées plutôt de fauche, friches. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres bromes et graminées (houlique laineuse à gaine fendue).



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Les causes d'apparition de cette espèce dans une parcelle sont multiples: tassement du sol, conditions de sol à nu et fertile, pullulation de rats taupiers, sols séchants et sécheresses successives. Son abondance (> à 25 % de recouvrement) à l'échelle d'une parcelle entière marque souvent une utilisation trop intensive.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation organique; déprimer plus précocement au printemps en cas de sécheresse. Les parcelles fragilisées nécessitent d'être ménagées (facteur aggravant du pâturage avec sécheresse).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce annuelle à développement fugace dont les feuilles perdent rapidement en valeur alimentaire.

FAMILLE : *Amaranthacées*
FLORAISON : juin-septembre
HAUTEUR : 20-60 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Chénopode bon-henri

Épinard sauvage, farinauda, farnouza, ouarle

Blitum bonus-henricus

Flours vertes

X Prairies peu diversifiées



Descriptif



Panicles de glomérules



Flours très petites, discrètes, vertes et parfois lavées de rouge



Feuilles vert assez foncé, mates, en forme de pointe de flèche comme celles des épinards



Tiges ascendantes peu ramifiées



Akène, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Ourllets et friches nitrophiles développés sur sols frais, reposoirs et prairies piétinées et surpâturées, en contexte montagnard. Espèce présente à l'étage montagnard.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce favorisée par des niveaux de fertilisation élevés, un tassement du sol (reposoir), une richesse en matière organique animale.

PISTES DE GESTION

Baisser le chargement de pâturage; baisser la fertilisation minérale ou organique.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère médiocre. Considérée comestible comme proche de l'épinard.

Canche cespiteuse

Deschampsia cespitosa

FAMILLE : Poacées

FLORAISON : juin-août

HAUTEUR : 30-150 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Panicule grande, étalée à maturité, à reflets dorés



Fleurs très petites, discrètes et peu colorées



Feuilles vertes, planes, et scabres (accroche le doigt), en touffe dense



Tige dressée raide



Caryopse, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies humides souvent rivulaires. Espèce présente à l'étage montagnard.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des zones humides à fort battement de nappe et de sols généralement moyennement fertiles. Elle indique également une richesse en matière organique végétale mal décomposée (litière) et donc une pression de pâturage faible à nulle.

PISTES DE GESTION

Favoriser un pâturage d'automne ; Augmenter le chargement de pâturage ; préserver l'intégrité de la zone humide en évitant le drainage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre. Intéressante en pâturage d'automne car espèce très tardive, à bon report sur pied. Les parcelles dominées par cette espèce nécessitent une exploitation en adéquation avec sa phénologie et peuvent se révéler être un atout.

FAMILLE : *Pteridacées*
Floraison :
HAUTEUR : 40-200 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Fougère aigle faujeira

Pteridium aquilinum

Flours vertes

Prairies ourliffées



Descriptif



Pas de fleurs



Feuilles grandes
très divisées, ovales
triangulaires



Tiges élancées



Reproduction par rhizome



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pelouses peu fertiles et ourlets
en conditions assez acides. Espèce
présente à toutes les altitudes.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce à conservation de ressources,
favorisée par une sous-exploitation
de la parcelle en contexte plutôt acide
et peu fertile. Elle peut indiquer
une richesse en matière végétale
mal décomposée (litière). La pratique
d'écobuage favorise le développement
de cette espèce.

PISTES DE GESTION

Augmenter la pression de pâturage ;
faucher ou rouler les frondes
à montaison entière en début d'été
et en fin d'été en associant un pâturage
de fin d'été. Arrêter l'écobuage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme fourragère
nulle, toxique pour le bétail. Elle est par
contre souvent accompagnée par un
tapis de houlque molle qui peut offrir
une ressource fourragère intéressante,
en décalage et à bon report sur pied.
Il peut donc être intéressant de cultiver
des ptéridaies ouvertes...

Houlque molle

Holcus mollis

FAMILLE : Poacées

FLORAISON : juin-septembre

HAUTEUR : 30-80 cm

LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Panicules assez lâches d'épillets vert-blanchâtres



Fleurs peu colorées vert-blanches



Feuilles vert-grisâtres planes et molles



Tiges dressées grêles à nœuds poilus



Caryopse, reproduction par rhizome



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures, prairies de fauche et prairies et lisières naturellement cernées de bois ou haies, en contexte maigre. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Souvent appelée à tort Chiendent, grâce à sa souche longue et stolonifère couleur ivoire, elle se multiplie très facilement, surtout en cas de travail du sol.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Houlque laineuse, duveteuse sur toute sa tige et ses feuilles.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant une richesse en matière végétale mal décomposée (litière), en contexte plutôt acide et peu fertile. Elle peut indiquer une sous-exploitation en pâturage.

PISTES DE GESTION

En pâture : consommer de manière optimale la prairie ; Augmenter la pression de pâturage ; éviter l'accumulation de matière végétale et d'apport de fumier trop paillé. Veiller à ne pas travailler le sol si cette espèce est présente sur la parcelle, au risque de la multiplier par division de ses rhizomes..

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère médiocre, accompagnant souvent la fougère aigle et donc constituant une ressource non négligeable sous cette dernière.

FAMILLE : Poacées
FLORAISON : mai-août
HAUTEUR : 40-80 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Houlque laineuse

fenassa

Holcus lanatus

Flours vertes

✳ Flore à large amplitude



Descriptif



Panicule allongée
duveteuse vert rosée



Fleurs sans arêtes,
duveteuses, souvent
vert-rosées



Feuilles vert clair,
duveteuses, planes
et molles, à gaine fendue



Tiges duveteuses, veinées
de violet à la base de
la tige



Caryopse, reproduction
par graines, voie
végétative exceptionnelle



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Espèce du fond prairial, présente dans les pâtures, prairies de fauche, prairies et lisières naturellement riches (fond de vallon, parcelle cernée de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec la Houlique molle, poilue uniquement aux nœuds, avec la Trisète commune à poils dirigés vers le bas, avec le Brome mou, à poils horizontaux sur la tige et gaine non fendue.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce indiquant une richesse en matière organique végétale mal décomposée (litière) ainsi qu'une richesse en matière organique végétale voire animale.

PISTES DE GESTION

Baisser la fertilisation minérale ou organique; en pâture: consommer de manière optimale la prairie, éviter l'accumulation de matière végétale et d'apport de fumier trop paillé.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme bonne fourragère jeune, très tôt en saison, mais devenant vite inappétente avec l'avancée de la saison.

Jonc épars

Jonc diffus

Juncus effusus

FAMILLE : *Joncacées*
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 40-80 cm
LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif



Panicule lâche insérée latéralement sur la tige



Fleurs petites marron-verdâtres



Feuilles rougeâtres, réduites à des gaines à la base des tiges



Tiges vert foncé, lisses sur toute sa partie, port en touffe



Capsule, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies humides à paratourbeuses. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Confusion possible avec le Jonc aggloméré, à tige striée sous l'inflorescence et le Jonc glauque, qui a une tige vert-bleutée. Ce dernier, présent sur sols argileux, a sensiblement la même indication que le Jonc épars.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des sols humides à large amplitude, très tolérante au tassement et au pâturage. Elle se développe en contexte riche en nutriments et en matière organique. Elle peut être favorisée par des modifications hydrologiques de la zone humide (drainage, fossés...), une augmentation de la pression de pâturage ou un broyage précoce (laissé sur place).

PISTES DE GESTION

Nécessite un pâturage instantané fort au printemps pour être diminué, mais ceci peut fortement dégrader la parcelle, donc à réaliser les années où la portance le permet ; préserver l'intégrité de la zone humide en évitant le drainage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce consommée uniquement très jeune par le bétail.

FAMILLE : Poacées
FLORAISON : juillet-octobre
HAUTEUR : 30-120 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Molinie bleue

Molinia caerulea

Flours vertes



☀️ Prairies humides ourliffées



Descriptif



Panicule allongée, dressée, violacée



Petits épillets vert-violacés



Feuilles planes, assez rudes, d'un vert bleuté caractéristique, à ligule poilue à la base



Tiges dressées, port en touffe ou en nappe.



Caryopse, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies humides oligotrophes et tourbières plutôt montagnardes. Espèce présente à l'étage montagnard.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des sols humides maigres, généralement riches en espèces et à optimum agroécologique, mais qui en cas de forte abondance (au-delà de 50 %) peut témoigner d'une richesse en carbone, d'un assèchement ou d'un abandon de gestion.

PISTES DE GESTION

Favoriser un pâturage d'automne ; Augmenter le chargement de pâturage ; préserver l'intégrité de la zone humide en évitant le drainage.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Considérée comme assez bonne fourragère, si consommée précocement au printemps et intéressante en pâturage d'automne car espèce tardive, riche en fibres. Les parcelles dominées par cette espèce nécessitent une exploitation en adéquation avec sa phénologie et peuvent se révéler être un atout.

Nard raide

chanisse, peu de bouc, peu de renar, poil de bouc

Nardus stricta

FAMILLE : Poacées
FLORAISON : mai-août
HAUTEUR : 5-30 cm
LONGÉVITÉ : vivace

* Optimum agroécologique



Descriptif



Épis très fins à épillets orientés du même côté (pédicelles courts)



Fleurs très petites, discrètes et peu colorées



Feuilles fines formant une touffe dense raide



Tiges ascendantes dépassant les feuilles



Caryopse, reproduction par graines principalement



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pelouses en contexte assez acide, peu fertiles, montagnardes. Espèce présente à l'étage montagnard.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce des milieux maigres et plutôt acides, généralement riches en espèces et à optimum agroécologique, mais qui en cas de forte abondance (au-delà de 50 %) témoigne d'une forte utilisation. Elle se comporte alors comme un refus, indiquant la présence de litière.

PISTES DE GESTION

Adopter un chargement de pâturage modéré en 2 passages: un tri en début de saison et un deuxième complet en fin d'estive (automne).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Considérée comme fourragère médiocre. En Auvergne, elle constitue une bonne part du fond graminéen des estives et la durée de vie importante de ses organes favorise une réelle souplesse d'exploitation.

FAMILLE : *Urticacées*
FLORAISON : juin-octobre
HAUTEUR : 50-100 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Ortie dioïque

eitourja, stourja, ourtija

Urtica dioica

Flours vertes

✘ Prairies perturbées



Descriptif



Grappes pendantes à l'aisselle des feuilles



Fleurs insignifiantes vert-rougeâtres



Feuilles triangulaires, opposées et décussées, fortement dentées



Tiges carrées à poils urticants



Akène, reproduction par rhizomes principalement, graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Pâtures, prairies et lisières naturellement riches (fonds de vallon, parcelles cernées de bois ou de haies), zones humides riches. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec les Lamiers à l'état végétatif, ou encore l'Épiaire des bois duveteuse.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Espèce favorisée par une richesse en matière organique animale, une richesse en nutriments. Elle peut indiquer aussi la présence de matière organique végétale mal décomposée (litière) ou parfois un sol pollué.

PISTES DE GESTION

Baisser le chargement de pâturage ; baisser la fertilisation minérale ou organique ; faucher et faire manger en sec.

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce ayant une bonne valeur nutritive à l'état sec et riche oligoéléments.

Pâturin annuel

pelu

Poa annua

FAMILLE : Poacées

FLORAISON : janvier-décembre

HAUTEUR : 5-30 cm

LONGÉVITÉ : annuelle



Descriptif



Panicule de forme pyramidale



Fleurs très petites, discrètes et peu colorées



Feuilles vert clair regroupées en touffe, planes à préfoliaison pliée; ligule assez allongée et tronquée



Tiges étalées ascendantes



Caryopse, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Préférentiellement pâtures riches. Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres pâturins: Pâturin commun qui a une ligule longue et pointue et le Pâturin des prés qui a une ligule plus courte et tronquée.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Bien présente dans les entrées de parcelles, sa présence sur le reste de la parcelle marque une intensité d'exploitation forte. Espèce à reproduction sexuée nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées où le sol nu est abondant. Elle caractérise un tassement ou compactage du sol.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce annuelle de très petite taille peu consommée par les animaux, en fleurs toute l'année.

FAMILLE : *Plantaginacées*
FLORAISON : mai-novembre
HAUTEUR : 5-25 cm
LONGÉVITÉ : vivace

Plantain majeur

erba de sin coutas,
feulha de sin coutas, Plantatge

Plantago major

Flours vertes

✘ Prairies perturbées



Descriptif



Épis allongés cylindriques paraissant verts puis marron



Flours vert-grisâtre discrètes



Rosette de feuilles basales, arrondies



Tiges dressées



Capsule, reproduction par graines



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Bords des chemins, prairies piétinées ou tassées en contexte fertile. Espèce présente à toutes les altitudes.

REMARQUE

Son cousin, le plantain lancéolé, indique également un tassement du sol, en contexte moins fertile.

RISQUE DE CONFUSION

Avec le Plantain moyen, aux inflorescences rosées et feuilles à pétiole beaucoup plus court que le limbe.



Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION

Bien présente dans les entrées de parcelles, sa présence sur le reste de la parcelle marque une intensité d'exploitation forte. Espèce nécessitant des plages de sols nus et une fertilisation assez élevée, ce qui la rend assez caractéristique des prairies pâturées où le sol nu est abondant. Elle caractérise un tassement ou compactage du sol, en contexte fertile.

PISTES DE GESTION

Favoriser une densité du couvert herbacé, via un pâturage adapté (baisse du chargement); réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports lisiers, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Espèce considérée comme une fourragère passable, à rosette plane peu consommée.

Vesce des haies

vessa, lioussa, fransa

Vicia sepium

FAMILLE : Fabacées
FLORAISON : mai-septembre
HAUTEUR : 20-80 cm
LONGÉVITÉ : vivace



Descriptif

-  Grappes axillaires de 2-6 fleurs
-  Fleurs bleu-violacé
-  Feuilles vert-grisé à 5-7 paires de folioles ovales, à vrilles à l'extrémité, stipule sans tache noire
-  Tiges dressées grimpantes, non ailées
-  Gousse, reproduction par graines, voie végétative par stolons



HABITATS / ÉTAGE DE VÉGÉTATION

Prairies de fauche, prairies et lisières naturellement riches (fond de vallon, parcelle cernée de bois ou haies...). Espèce présente à toutes les altitudes.

RISQUE DE CONFUSION

Avec d'autres vesces, notamment la Vesce cultivée, à fleurs pourpre violacé et folioles plutôt étroites.



Vesce cultivée

Intérêt agricole

INDICATION DE GESTION


Espèce favorisée par la pratique de fauche et par un excès de matière organique végétale mal décomposée (litière), voire un compactage du sol.

PISTES DE GESTION

Éviter un apport de fumier trop paillé; baisser la fertilisation minérale ou organique; réduire les passages mécaniques sur la parcelle (apports de lisier, sursemis, semis).

INTÉRÊT ALIMENTAIRE

Légumineuse d'assez bonne valeur fourragère mais jamais très abondante dans les prairies.



Pratique d'écobuage favorable à la repousse de la Fougère aigle à éviter

DES PISTES DE GESTION SPÉCIFIQUES POUR ALLER PLUS LOIN

Certaines espèces présentées précédemment peuvent devenir fortement colonisatrices dans une parcelle si les conditions nécessaires à leur développement sont réunies. Nous proposons quelques pistes de gestion concernant ces espèces que sont les Chardons, les Rumex, la Fougère aigle.

Les Chardons et Rumex sont favorisés par de multiples facteurs liés à une pression d'utilisation importante qui provoque des secteurs de sol nu, tassé, surfertilisé : chargement, fertilisation. Comme évoqué dans la première partie du guide, un des moyens de limiter le développement de ces espèces est de permettre à la prairie de se régénérer par une plus grande densité de son couvert graminéen vivace. Les graminées grâce à leurs thalles vont combler les plages de sol à nu, sur lesquelles les graines de Rumex ou Chardons, en contexte fertiles peuvent lever. Le levier est donc une **adaptation du pâturage sur l'année à l'échelle de la parcelle, qui passe souvent par une réduction du chargement mais aussi par une utilisation de la parcelle lorsque sa portance le permet**. En complément, en vue d'éviter leur propagation par graines, **il est impératif de traiter tout nouveau foyer d'apparition. Une fauche des sommités avant floraison limitera leur colonisation**. Il peut être aussi envisagé de **sursem**er la

prairie à partir de semences locales récoltées dans des prairies voisines non infestées. Pour les grands Chardons, le retour sur investissement peut être plus rapide car il s'agit d'espèces bisannuelles. La gestion des Rumex et du Chardon des champs demandera plus d'efforts, compte tenu de la vigueur de leur système souterrain et de leur caractère vivace.

La Fougère aigle est quant à elle une espèce typique des pâtures maigres sous exploitées voire abandonnées, sur sol plutôt acide. Les enjeux sont importants en termes de gestion de cette espèce, car elle colonise des pans entiers de montagnes, comme les flancs des Monts du Cantal. Bien qu'elle présente un fort pouvoir de colonisation, une gestion répétée sur plusieurs années peut vite la faire reculer. Il est souvent préconisé de **passer le rouleau, par traction mécanique ou animale en conditions de pentes plus fortes, en fin de moisson de la fronde** (début d'été), lorsque la plante a puisé sur une grande partie de ses réserves pour croître. Dans la même saison, **en fin d'été, un pâturage assez intense permettra de limiter son développement**. En conditions favorables, ces deux actions combinées (roulage et pâturage), répétées pendant deux à trois ans auront certainement un effet positif sur la parcelle. ■

POUR CONCLURE

Chaque prairie a un rôle particulier dans un système d'exploitation défini sur la base de l'observation et de la connaissance du contexte de la parcelle et en fonction de la production de fourrage que se fixe l'éleveur. Ce rôle est complémentaire à celui des autres parcelles et c'est en cela qu'une exploitation pourra valoriser la diversité de ses parcelles par une utilisation réfléchie. Les prairies à flore peu diversifiée, bien que moins intéressantes d'un point de vue biodiversité vont permettre à l'éleveur d'avoir un stock fourrage complémentaire.

Ce que nous avons tenté de démontrer dans ce guide, c'est que c'est principalement l'intensité de la perturbation qui va engendrer des modifications importantes dans la structure et la composition de la prairie. Les cortèges floristiques vont progressivement changer : les espèces vivaces, laissant la place à des annuelles indésirables et non valorisées comme fourrage, dans le cas, par exemple, de surpâturage.

Ainsi, plus le degré d'utilisation d'une prairie sera important et plus on la rendra sensible aux changements climatiques. Un des enjeux principaux à l'heure actuelle est de maintenir des prairies résilientes face au réchauffement, en veillant à ne pas aggraver la situation des parcelles avec des pratiques adaptées. Une prairie naturelle peu perturbée résistera mieux. En effet, les espèces en place sont adaptées à leur terroir et présentent des mécanismes de protection en conditions de sécheresse, qui leur permettent de ne pas mourir pour se régénérer ensuite avec les pluies d'automne.

Une des pistes de solutions, empruntée par de plus en plus de gestionnaires d'espaces naturels en lien avec les agriculteurs est le sursemis à partir de semences de prairies naturelles locales, pour accompagner la reprise de la prairie. Le gage de réussite nécessite en parallèle des pratiques plus favorables au maintien du couvert herbacé. ■



Membres des comités techniques

BLEY Aimie, Chargé de mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

BONNEVILLE Marie, Chargée de projet, Association InterParcs du Massif central

BOUDET Pascal, Agriculteur et président de la FR CIVAM Auvergne

BOUSSOUF Cédric, Enseignant en aménagement, Lycée agricole de Rochefort Montagne

DU COULOMBIER Cécile, Ingénieur ENSAIA

DUMAS François, Agriculteur, Voingt (63)

FAURE Pascale, Technicienne pôle fourrage Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

GALLIOT Jean-Noël, Ingénieur d'études à l'INRA de Crouël, UMR Écosystème Prairial

GEAY Yves, Chercheur zootechnicien retraité INRA, vice-président du CEN Auvergne

GRULOIS Jérôme, Enseignant en Sciences de la vie et de la terre, Lycée agricole de Rochefort Montagne

LE HENAFF Pierre-Marie, Chargé de mission habitats, Conservatoire botanique national du Massif central

MARIE Julien, Ingénieur formateur à SUPAGROFLORAC

MELLET Corinne, Coordinatrice à la FR CIVAM Auvergne et chargée des questions d'Agriculture Durable Animatrice Agriculture Durable, FR CIVAM Auvergne

MÉNADIER Aurélie, Agricultrice, Courpière (63)

OLAGNOL David, animateur agroenvironnement au Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents

SONNET Élise, Chargé de mission agriculture au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

ZAPATA Jean, Technicien, Établissement de l'élevage du Puy-de-Dôme

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les éleveurs avec qui nous travaillons au quotidien et qui nous ont fait part de leurs conseils et questions, ainsi que le conseil scientifique du CEN Auvergne.

Que tous les membres du comité technique constitué pour la réalisation de la première et seconde édition de cet ouvrage, soient également remerciés comme il se doit pour avoir consacré de leur temps à la réflexion et à la relecture de l'ouvrage.

Que soit également remercié le Conservatoire botanique national du Massif central pour le prêt de son fonds de documentation et

la mise en ligne des fiches espèces sur son site internet.

Nous exprimons toute notre gratitude à Monsieur Pierre-Henri Billy, qui a largement contribué sur le volet des noms locaux.

Nous remercions enfin chaleureusement ceux sans qui ce guide paraîtrait bien terne. Il s'agit des photographes de tous horizons et en particulier : Gérard Guillot, Michel Lablanquie, Pascal Duboc, Jean Dauge, Stéphane Cordonnier, Sylvie Martinant, Lucie Le Corguillé, les salariés du Conservatoire botanique national du Massif central (Arnaud Descheemaker...).

Votre prairie en espèces indicatrices

SOL

MAIGRE



sain



Héliantheme nummulaire



Céraiste stricte



Petit myosotis



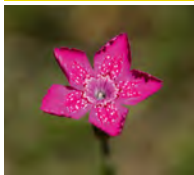
Primevère officinale



Thymus



Orchis bouffon et autres orchidées



Œillet à delta et autres œillets



Genêt ailé



Pimpinelle



Polygale commune



Luzule des champs



Euphraises



Gentiane des champs



Violette jaune



Gentiane jaune



Arnica des montagnes

frais



Genêt des teinturiers



Bétoine officinale



Succise des prés



Pédiculaire des forêts

humide



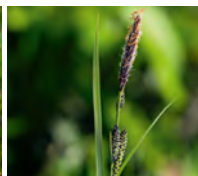
Carvi verticillé



Orchis tacheté



Gentiane pneumonanthe



Petites laïches des bas-marais

PEU FERTILE		MOYENNEMENT FERTILE		ESP. À LARGE AMPLITUDE
				
Saxifrage granulée	Liondent hispide	Petit rhinanthé	Centaurées	Gesse des prés
				
Sainfoin à feuilles de vesces	Sauge des prés	Gaillet vrai	Knautie d'Auvergne	Salsifis des prés
				
Lotier corniculé	Trèfle douteux	Campanule lanceolée	Grande marguerite	Mauve musquée
				
Gesse des montagnes	Campanule agglomérée	Cistre	Renoncule bulbeuse	Raiponce en épi
				
Scorsonère des prés	Serratule des teinturiers	Narcisse des poètes	Sanguisorbe officinale	Bugle rampant
				
Silène fleur de coucou	Lotier pédonculé	Cardamine des prés	Jonc à fleurs aiguës	Cirse des marais

Note : ce tableau a été élaboré à l'échelle de la région Auvergne selon le comportement des espèces dans ce territoire très contrasté d'un peuplement infodées aux zones humides en plaine, peuvent néanmoins se retrouver sur sols sains en montagne ; en altitude, l'humidité atmosphérique de facteurs). Ainsi la position de ces espèces dans ce tableau reste arbitraire et doit être analysée avec précaution notamment concernant l'

FERTILE

TRÈS FERTILE

⚠ ESPÈCES ALERTE



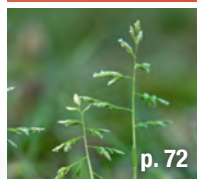
Patience oseille



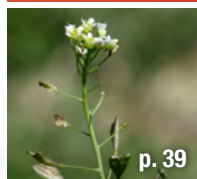
Vesce des haies



Pâquerette



Pâturin annuel



Capselle bourse-à-pasteur



Grande berce



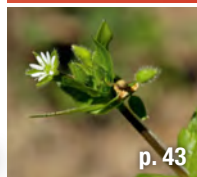
Géranium des pyrénées



Pissenlit



Patiences à feuilles obtuses ; R. à crête



Stellaire intermédiaire



Gaillet croisette



Compagnon blanc



Cirse laineux et autres chardons



Lamier pourpre



Renouée des oiseaux



Cerfeuil des bois



Renoucle âcre



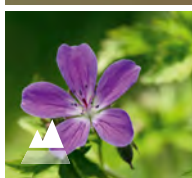
Chénopode bon-henri



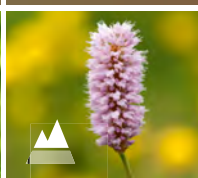
Plantain majeur



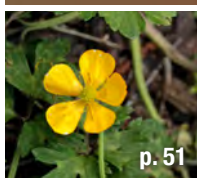
Cirse des champs



Géranium des bois



Renouée bistorte



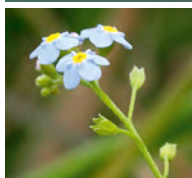
Renoucle rampante



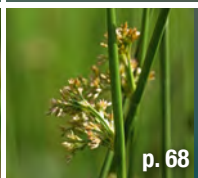
Géranium découpé



Ortie dioïque



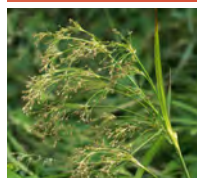
Myosotis faux-scorpion



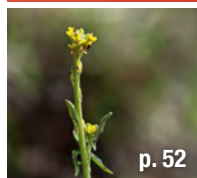
Jonc diffus



Filipendule reine des prés



Scirpe des bois



Sisymbre officinal

point de vue écologique. Certaines espèces comme la Renouée bistorte, permet à certaines espèces planitaires de se développer (compensation des espèces des niveaux de fertilité élevée).

GLOSSAIRE

AIGRETTE (n.f.): Couronne ou faisceau de poils terminant certains fruits.

AKÈNE (n.m.): fruit sec qui ne s'ouvre pas (indéhiscence) et ne contient qu'une graine.

ALLÉLOPATHIQUE (adj.): se dit d'une plante libérant des composés phytotoxiques, ayant un effet nocif sur les plantes voisines et empêchant leur croissance.

ARÊTE (n.f.): Pointe filiforme raide terminant un organe.

AXILLAIRE (adj.): Situé à l'aisselle d'un organe.

CAPSULE (n.f.): Fruit sec contenant de nombreuses graines, qui s'ouvre par des fentes ou des pores (déhiscent).

CARYOPSE (n.m.): fruit sec des graminées qui ne s'ouvre pas (indéhiscence) et ne contient qu'une graine.

DÉCUSSÉ,E (adj.): Qualifie des feuilles disposées par paire, les paires étant perpendiculaires entre elles.

ÉCHANCRÉ,E (adj.): Se dit d'un organe portant une découpe peu profonde.

EMBRASSANT,E (adj.): Se dit d'une feuille sans pédoncule dont le limbe entoure plus ou moins la tige.

GAINÉ (n.f.): Base d'une feuille ou d'un pétiole engainant.

GLABRE: Dépourvu de poils.

GLOMÉRULE (n.m.): type d'inflorescence correspondant à une cyme très contractée.

GOUSSE (n.f.): Fruit sec des légumineuses qui s'ouvre (déhiscent) suivant deux fentes.

LIGULE (n.f.): Languette écaillieuse transparente à la base de la feuille.

LIGULÉ,E (adj.): en forme de lanière.

NAPPE (n.f.): Se dit d'une plante sociale formant des tapis denses, se voyant nettement dans la végétation.

NŒUD (n.m.): Niveau d'insertion d'une ou plusieurs feuilles sur la tige.

OPPOSÉ,E (adj.): Se dit de feuilles insérées face à face sur la tige.

OURLIÉ,E (adj.): Milieu en cours de fermeture, en dynamique vers la forêt.

PÉDICELLE (n.m.): Dans l'inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur, ou, chez les Poacées, un seul épillet.

PHÉNOLOGIE (n.f.): Influence du climat sur le développement et la biologie des plantes.

PRÉFOILIAISON (n.f.): Disposition des embryons de feuilles dans le bourgeon.

PROSTRÉ,E (adj.): Gisant à plat sur le sol.

PUBESCENT,E (adj.): garni de poils fins, mous, plutôt courts et de densité moyenne.

RHIZOME (n.m.): Tige souterraine pérenne portant racines et tiges aériennes.

ROSETTE (n.f.): groupe de feuilles étalées en cercle au ras du sol, au niveau du collet de la plante.

SILIQUE (n.f.): Fruit sec des brassicacées, qui s'ouvre (déhiscent) suivant deux valves.

SILLONNÉ,E (adj.): Creusé de profondes stries longitudinales.

STIPULE (n.f.): Appendice foliacé situé en général par paire à la base du pétiole.

STOLON (n.m.): Tige grêle rampante pouvant s'enraciner et donner une nouvelle plante.

TUBULÉ,E (adj.): en forme de tube.

VERTICILLE (n.m.): Organes disposés en cercle, à un même niveau sur la tige.

VRILLE (n.f.): Partie d'une feuille en filament, qui s'enroule souvent.

Crédits photos: D. Bénard, M. Charlat, S. Cordonnier, A. Culat, J. Dauge, A. Descheemaker, P. Duboc, F. Egal, S. Esnouf, B. Gravelat, G. Guillot, M. Lablanquie, L. Le Corguillé, P.-M. Le Hénaff, S. Martinant, C. Mellet, A. Morel, S. Nicolas, S. Perera, S. Pouvalet, C. Roubinet

Référence du document: POUVARET S. et LE HÉNAFF P.-M., 2019. – *Que me disent les plantes de ma prairie ? Guide d'autodiagnostic des prairies à flore peu diversifiée d'Auvergne : Comprendre le lien entre la flore et ses pratiques*. Fédération régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural en Auvergne \ Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne \ Conservatoire botanique national du Massif central, Volume 2, 80 p.

QUE ME DISENT LES PLANTES DANS MA PRAIRIE ?

GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC DES PRAIRIES À FLORE PEU DIVERSIFIÉE D'Auvergne

2 Comprendre le lien entre la flore et ses pratiques

Les prairies permanentes d'Auvergne sont une richesse du territoire pour l'autonomie fourragère, l'élaboration de produits de qualité, les paysages et la biodiversité.

Ces atouts méritent une prise en main par les éleveurs pour améliorer leur place dans l'exploitation et leur pérennité face aux aléas climatique et ainsi garantir une gestion adaptée et durable.

Les outils d'auto-diagnostic proposés dans ce guide s'adressent également aux éleveurs du Massif central dans une perspective de partage des connaissances, d'autonomie et d'économie.



Fédération Régionale des CIVAM Auvergne

48 avenue de la Résistance
63600 AMBERT
Tél.: 04 73 82 11 62
Courriel : frcivamauvergne@orange.fr

<https://frcivamauvergne.wixsite.com/civam>



Conservatoire botanique national du Massif central

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr

www.cbnmc.fr

CBNMassifcentral

Pour en savoir plus :

Les éléments présentés dans ce guide sont le fruit de nombreux échanges avec des éleveurs d'Auvergne, des professionnels du monde agricole et s'appuient sur un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et le Conservatoire Botanique National du Massif central.

<https://frcivamauvergne.wixsite.com/civam/publications-1>

Pour en savoir davantage sur le programme «Agriculture durable de moyenne montagne», consultez le site internet :



<http://agriculture-moyenne-montagne.org>

Pour en savoir davantage sur les prairies du Massif central, consultez le site internet porté par l'Association Inter Parcs du Massif central :



<https://paturagesdumassifcentral.fr>

Rédaction : S. Pouvaret, P.-M. Le Hénaff

Relecture : C. Chouzet, S. Martinant, S. Cordonnier

Conception graphique : S. Perera

Mise en pages : B. Chantalou / Yuruga

Réalisation : mars 2020

ISBN : 978-2-9571112-0-6



Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Rue Léon Versepey
63200 RIOM
Tél.: 04 73 63 18 27
Courriel : contact@cen-auvergne.fr

<http://cen-auvergne.fr>

@CENAuvergne



Ce guide a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Massif central dans le cadre du projet «Agriculture durable de moyenne montagne» porté par la Fédération régionale des CIVAM Auvergne grâce au soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (FNADT).